

2022

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Budget Principal et Budget annexe « activités spectacles »



©Lionel Pagès/ville de Cergy



Sommaire

PREAMBULE	3
SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
I. Evolution des principales recettes	5
1. Les produits de gestion courante représentent 9,19 % des recettes de fonctionnement.	5
2. Les contributions directes et impôts divers représentent 57,78 % des recettes de fonctionnement.	6
3. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est constituée de deux parts :	6
4. Les participations	7
5. Les autres attributions et participations	8
II. Evolution des principales dépenses	8
1. Les dépenses de gestion courante (011 et 65)	8
2. Les dépenses de personnel (012)	9
3. Les frais financiers (66)	9
SECTION D'INVESTISSEMENT	10
I. Le financement des investissements	10
1. Les subventions.....	10
2. Le Fonds de Compensation de la TVA.....	11
3. L'emprunt.....	11
4. Le produit des cessions	11
II. Les dépenses d'équipement.....	11
LA DETTE	15
<i>BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECTACLES</i>	17
ANNEXE 1 : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE	18
POLITIQUE PUBLIQUE EDUCATION ET JEUNESSE	20
1. Développement scolaire et périscolaire.....	20
2. Réussite éducative	21
3. Jeunesse	21
POLITIQUE PUBLIQUE ANIMATION DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE	24
1. Sport.....	24
2. Culture	26
3. Vie associative.....	27
4. Vie des quartiers	28
5. Artisanat commerce et attractivité	29

6. Marchés forains et foires	30
POLITIQUE PUBLIQUE AMENAGEMENT DURABLE	30
1. ASL copropriétés	30
2. Cadre de vie et espaces urbains.....	30
3. Habitat et urbanisme durable	32
4. Hygiène et sécurité civile.....	32
5. La Transition écologique et énergétique.....	33
POLITIQUE PUBLIQUE SOLIDARITES ET INTERGENERATIONNEL	33
1. Action sociale et solidarité.....	33
2. La coopération internationale.....	34
3. Egalité, droit des femmes et lutte contre les discriminations.....	35
4. Emploi.....	35
5. Handicap et inclusion	36
6. Intergénérationnel.....	37
7. Logement	37
8. Parentalité.....	37
9. Petite enfance	38
10. Santé	38
POLITIQUE PUBLIQUE RESSOURCES.....	39
POLITIQUE PUBLIQUE TRANQUILITE PUBLIQUE	40

PREAMBULE

Selon l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Le compte administratif constitue le dernier acte du cycle budgétaire. Il doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte, puis être transmis au représentant de l'État avant le 15 juillet.

La présentation du compte administratif répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité

Le compte administratif constitue un arrêté des comptes de l'Ordonnateur, alors que le compte de gestion retrace les comptes tenus par le Comptable. Ces deux documents doivent être en concordance.

Les comptes qui sont soumis aujourd'hui à votre approbation sont le Compte de Gestion élaboré par le Trésorier Comptable Payeur et le Compte Administratif (CA) de l'exercice 2022 établi par la Ville de Cergy en tant qu'ordonnateur. Ces comptes sont en parfaite concordance l'un avec l'autre.

Le budget total voté pour l'exercice 2022 s'élevait à 120 957 275,11 €

Au 31 décembre 2022, ce budget est réalisé à 81,96 % en dépenses et 110,15 % en recettes.

L'analyse du compte administratif 2022 montre que la ville se trouve dans une situation financière saine mais fragile compte tenu du contexte inflationniste.

L'analyse des résultats 2022 indique un excédent net (c'est-à-dire après couverture des restes à réaliser) du budget principal de **12 490 701,44 €**.

Le montant total des dépenses réalisées représente 99 141 239,32 €.

Les sections de fonctionnement et d'investissement se répartissent comme suit :

	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Fonctionnement (y compris résultat n-1)	81 129 215,38	101 279 339,36
Evolution CA 2022/CA 2021	7,17%	9,47%
Investissement (y compris résultat n-1 / hors reports)	18 012 023,94	21 063 227,46
Evolution CA 2022/CA 2021	-28,80%	-2,89%
TOTAL (hors reports)	99 141 239,32	122 342 566,82

Mouvements réels

	Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	Dépenses des services	25 770 393	Recettes des services	6 886 554
	Masse salariale	54 129 537	Remboursement salaires	1 160 100
	Charges financières	544 489	Impôts et taxes	53 965 879
	Charges exceptionnelles	486 239	Dotations et participations	29 680 813
	Dotations aux amortissements et provisions	198 557	Autres recettes	1 698 354,27
	Total dépenses	81 129 215,38	Total recettes (Hors 775)	93 391 700,35
			Reprise résultat 2021	7 584 145
			Cessions 775	303 494,00
			EPARGNE BRUTE 2022	12 262 484,97
Investissement	Dépenses d'équipement	11 528 013,64	Subventions	6 201 406
	Emprunt et cautionnement	5 593 829,74	FCTVA	3 228 340
	Autres dépenses d'investissement	4 624,66	Autres recettes	117 920
	Résultat reporté N-1	885 556		
			Affectation N-1	6 515 562
			Emprunt	5 000 000
	Total dépenses	18 012 023,94	Total recettes	21 063 227,46
	Total réalisés 2022	99 141 239	Total réalisés 2022	122 342 567
			RESULTAT DE CLOTURE - Opérations réelles	23 201 328
	<i>RESTES A REALISER</i>	<i>12 864 866,12</i>	<i>RESTES A REALISER</i>	<i>2 151 954,08</i>

Les mouvements réels de l'exercice 2022 font apparaître une épargne brute de **12,262 M€**.

Les masses budgétaires sont les suivantes :

Opérations	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	885 556			7 584 145	885 556	7 584 145
Affectation de (n-1)		6 515 562				6 515 562
Opérations de l'exercice	17 435 245	18 113 377	80 500 534	91 560 386	97 935 779	109 673 763
Rattachements			4 129 165	2 378 357	4 129 165	2 378 357
Totaux de l'exercice	18 320 801	24 628 939	84 629 699	101 522 888	102 950 500	126 151 827
Résultat de clôture 2022		6 308 138		16 893 190		23 201 328
Reports 2022 sur (n+1)	12 862 580	2 151 954			12 862 580	2 151 954
Totaux cumulés	12 862 580	8 460 092		16 893 190	12 862 580	25 353 282
Résultats définitifs	-4 402 488			16 893 190		12 490 701

Section de fonctionnement

I. Evolution des principales recettes

En 2022, les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, de la ville se sont élevées à 93,39 M€, en augmentation de 6,4 % par rapport à l'exercice 2021 (87,77 M€), en lien avec la reprise de l'activité, suite à la fin de la crise sanitaire liée au Covid.

CA 2022 - Recettes de Fonctionnement	BP 2022	BS / DM / virements	Budgété 2022	Réalisé 2022	Taux de réalisation	Part dans le budget	Réalisé 2022/BP 2022	Réalisé 2022 /réalisé 2021	Rappel Réalisé 2021
Recettes réelles de fonctionnement	88 690 404	1 932 132	90 622 536	93 391 700	103,06%	100,00%	5,30%	6,40%	87 775 222
Remboursement paye	1 058 346	0	1 058 346	1 160 100	109,61%	1,24%	9,61%	23,53%	939 092
Tarifs services (70)	5 999 279	174 000	6 173 279	6 886 554	111,55%	7,37%	14,79%	22,89%	5 604 040
Fiscalité (73)	52 446 502	890 803	53 337 305	53 965 879	101,18%	57,78%	2,90%	2,10%	52 854 732
<i>Dont TF et TH (73111 + 7318)</i>	40 127 423	1 041 439	41 168 862	41 152 519	99,96%	44,06%	2,55%	4,70%	39 303 502
<i>Dont attribution de compensation (73211)</i>	3 000 000	257 719	3 257 719	3 257 719	100,00%	3,49%	8,59%	-0,78%	3 283 369
<i>Dont FSRIF (73222)</i>	5 354 079	-408 355	4 945 724	4 945 724	100,00%	5,30%	-7,63%	-7,51%	5 347 094
<i>Dont FPIC (73223)</i>	0	0	0	0	-	-	-	-100,00%	419 540
<i>Dont DMTO (7381)</i>	2 300 000	0	2 300 000	2 878 305	125,14%	3,08%	25,14%	-4,06%	3 000 077
<i>Dont TCFE (7351)</i>	1 200 000	0	1 200 000	1 151 760	95,98%	1,23%	-4,02%	4,91%	1 097 895
<i>Dont autres taxes</i>	465 000	0	465 000	579 853	124,70%	0,62%	24,70%	43,79%	403 256
Dotations (74 hors 747+748)	20 096 596	23 803	20 120 399	20 134 439	100,07%	21,56%	0,19%	0,81%	19 972 899
<i>dont dotation forfaitaire (7411)</i>	11 579 678	7 886	11 587 564	11 587 564	100,00%	12,41%	0,07%	-0,80%	11 681 240
<i>dont DSU (74123)</i>	8 404 309	1 793	8 406 102	8 406 102	100,00%	9,00%	0,02%	3,04%	8 158 275
<i>Dont autres dotations</i>	112 609	14 124	126 733	140 773	111,08%	0,15%	25,01%	5,54%	133 384
Participations (747)	7 438 919	316 438	7 755 357	8 564 996	110,44%	9,17%	15,14%	24,62%	6 872 688
<i>Dont CD 95 (7473)</i>	148 260	0	148 260	324 905	219,15%	0,35%	119,15%	97,02%	164 913
<i>Dont Région (7472)</i>	58 600	30 158	88 758	7 842	8,84%	0,01%	-86,62%	-93,24%	116 000
<i>Dont CAF</i>	6 361 037	256 000	6 617 037	7 220 244	109,12%	7,73%	13,51%	18,21%	6 107 974
<i>Dont autres</i>	871 022	30 280	901 302	1 012 005	112,28%	1,08%	16,19%	109,18%	483 800
Autres attributions et participations (748)	831 944	100 000	931 944	981 378	105,30%	1,05%	17,96%	31,49%	746 368
<i>Dont Etat compensations exonérations (74832 à 74835)</i>	775 144	100 000	875 144	884 395	101,06%	0,95%	14,09%	24,55%	710 099
<i>Dont autres</i>	56 800	0	56 800	96 983	170,74%	0,10%	70,74%	167,40%	36 269
Loyers (75)	302 254	0	302 254	167 711	55,49%	0,18%	-44,51%	-23,64%	219 637
Produits financiers (76) et Produits exceptionnels (77 hors 775) Reprise sur amortissement et provisions(78)	516 564	427 088	943 652	1 530 644	162,20%	1,64%	196,31%	170,54%	565 765

1. Les produits de gestion courante représentent 9,19 % des recettes de fonctionnement.

Les produits de gestion courante sont composés des produits des services, du domaine et ventes diverses (70), des autres produits de gestion courantes (75), des produits financiers (76) et des produits exceptionnels (77 hors 775).

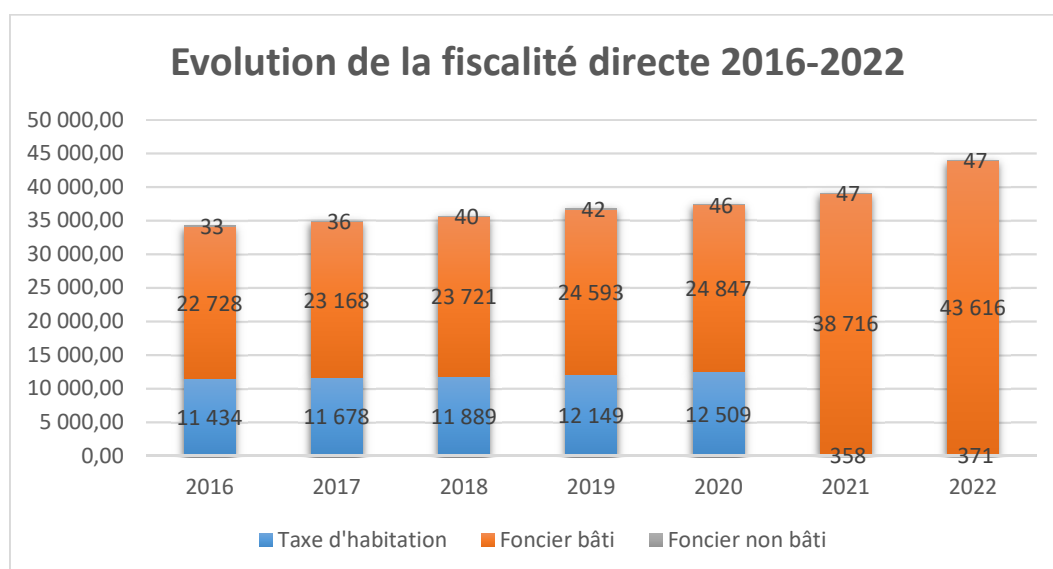
Le poste le plus important est celui des recettes tarifaires.

La reprise des activités dans le secteur scolaire et périscolaire a généré une hausse des recettes de 22,89% par rapport à 2021 sur ce dernier poste.

2. Les contributions directes et impôts divers représentent 57,78 % des recettes de fonctionnement.

La fiscalité locale est la principale recette de la ville (44,06%). Le produit des Taxes foncières progresse de 4,70% entre 2021 et 2022, uniquement sous l'effet de l'augmentation des bases, la ville de Cergy ayant décidé de maintenir ses taux à l'identique en 2022.

	Base nette imposable TH puis THRS	Base nette imposable TFB	Base nette imposable TFNB
2019	101 205 200	94 781 840	122 395
2020	104 150 229	96 334 847	135 587
2021	2 985 526	97 690 413	136 235
2022	2 791 194	102 694 689	135 342



Le Fonds de solidarité de la région Ile de France - FSRIF est baisse par rapport à 2021 : -7,51%.

Les droits de mutations

Au budget primitif 2022, les recettes relatives aux droits de mutation avaient été estimées à 2,3 M€.

Tout comme au niveau national, les assiettes DMTO de droit commun, de la ville de Cergy, pour l'exercice 2022 sont légèrement en baisse à celles de 2021.

Sur l'ensemble de l'année, les DMTO 2022 sont en baisse de 4,06% par rapport à 2021, soit un produit DMTO total 2022 de 2,88 M€ contre 3 M€ en 2021.

L'attribution de compensation versée par la CACP diminue de 0,78 %.

La taxe sur la consommation finale d'électricité a augmenté de 4,91% entre 2021 et 2022.

Les autres taxes, quant à elles connaissent une hausse (+ 43.79 %), qui s'explique par la régularisation des exercices 2018 à 2022 des redevances d'occupation du domaine public, et une optimisation de la taxe locale sur la publicité extérieure.

3. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est constituée de deux parts :

- La part forfaitaire qui correspond à un tronc commun perçu par toutes les collectivités bénéficiaires
- La part péréquation réservée aux collectivités les plus défavorisées. Elle est composée de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) pour les communes urbaines.

	2021	2022	Variation 2021/2022
Dotation forfaitaire	11 681 240,00	11 587 564,00	-0,80%
DSU	8 158 275,00	8 406 102,00	3,04%
DNP	27 174,00	32 609,00	20,00%
Total	19 866 689,00	20 026 275,00	0,80%
Evolution DGF totale			159 586,00 €
Evolution dotation forfaitaire seule			- 93 676,00 €

La Dotation Globale de Fonctionnement augmente légèrement entre 2021 et 2022 (+0,8%), sous l'effet de la hausse de la DSU (+3.04%) et de la DNP (+20%),

La partie relative à la dotation forfaitaire fluctue en fonction de l'évolution de la population et du dispositif d'écrêtement mis en place pour financer la hausse des dotations de péréquation.

Cet écrêtement s'applique aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal à 75% du potentiel fiscal moyen par habitant et est plafonné à 1% des recettes réelles de fonctionnement inscrites au dernier compte administratif.

Le potentiel fiscal par habitant de la Ville de Cergy est de 1 104,93 € et représente 90,76 % du potentiel fiscal moyen par habitant des communes de même strate (1 217,36€ - fiche DGF 2022), ce qui fait donc de **Cergy, une commune fiscalement moins riche.**

4. Les participations

Les principales participations reçues en 2022 ont été versées par :

- ✓ La CAF (7 220 244,29€) pour les actions en matière de petite enfance, d'enfance et de centre social.
- ✓ Le Département du Val d'Oise (324 905€) pour :
 - L'utilisation et la mise à disposition des gymnases par les collégiens
 - Les crèches collectives Courte Echelle, Etoile Filante, Arc en ciel, Toulouse, Hazay et Petite Ourse
 - Le Centre de Formation Danse et l'école de Musique Municipale dans le cadre de résidences ou de formations
 - Le projet « Les Douze travaux du musicien » du Douze
 - Soutien à la programmation des concerts de musiques actuelles
 - L'aménagement des espaces de jeux des 3 médiathèques
- ✓ La Région (7,8k€)
- ✓ La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise pour le festival Cergy Soit (90k€) et la saison culturelle du Douze (10k€)
- ✓ L'Etat pour :
 - Le dispositif « cités éducatives »
 - Le dispositif « Adultes relais »
 - Des programmes de prévention (santé sexuelle, nutrition)
 - Projet territoire zéro chômeur
 - Aide exceptionnelle apprentis
 - Prévention de la radicalisation, rapprochement police / population, citoyenneté et prévention de la récidive
 - Ateliers « santé »
 - Le suivi de l'animation du plan de sauvegarde Bastide
 - Formation passeur culturel danses HIP HOP pour la saison 2022/2023
 - Soutien du projet l'expérience du Chaos au Carreau de Cergy

5. Les autres attributions et participations

Il concerne principalement les versements effectués par l'Etat dans le cadre des compensations de taxes foncières (884,4k€ en 2022), mais aussi les dotations pour :

- Les titres sécurisés
- Les élections

Ce poste de recette enregistre également les compensations des communes pour les frais de scolarité des enfants d'autres communes, scolarisés dans les écoles cergysoises.

II. Evolution des principales dépenses

Les réalisations l'exercice 2022 s'élèvent à 81 129 k€ contre 75 701 k€ en 2021, soit une augmentation de 7,17 %. L'augmentation importante des dépenses de fonctionnement s'explique par l'inflation aux alentours de 6% en 2022 et ses conséquences (augmentation du point d'indice, hausse des taux d'intérêt...)

CA 2022 -Dépenses de Fonctionnement	BP 2022	BS/DM/ Virements	Budgété 2022 après BS / DM	Réalisé 2022	Taux de réalisation	Part dans le budget	Réalisé 2022 / BP 2022	Réalisé 2022 /réalisé 2021	Réalisé 2021
Fonctionnement : dépenses réelles	80 639 509	3 106 675	83 746 184	81 129 215	96,88%	100,45%	0,61%	7,17%	75 701 829
<i>Dépenses de gestion</i>	20 481 745	1 435 002	21 916 747	20 004 849	91,28%	24,66%	-2,33%	12,14%	17 839 877
<i>Autres dépenses de gestion</i>	5 927 305	-8 073	5 919 232	5 765 544	97,40%	7,11%	-2,73%	9,78%	5 251 961
<i>Masse salariale</i>	53 504 929	1 050 536	54 555 464	54 129 537	99,22%	66,72%	1,17%	4,17%	51 961 070
<i>Charges financières</i>	596 000	44 250	640 250	544 489	85,04%	0,67%	-8,64%	3,43%	526 446
<i>Charges exceptionnelles et provisions</i>	129 530	584 961	714 491	684 796	95,84%	0,84%	428,68%	459,13%	122 476

1. Les dépenses de gestion courante (011 et 65)

Les charges courantes (chapitre 011) regroupent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fluides, entretien et maintenance, services extérieurs, fournitures, etc.).

Elles représentent 24,66% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles augmentent de 12,14 % par rapport à 2021.

Les autres dépenses de gestion courantes (65) augmentent de 9,78% par rapport à 2021.

Ce poste enregistre notamment les dépenses liées

- Aux subventions versées aux associations : 1 898 377,18€
- A la contribution au SDIS : 1 408 511,61€
- Aux indemnités et frais des élus : 676 193,29€
- A la subvention au CCAS : 528 050€
- Au virement d'équilibre vers le budget annexe : 709 591€
- Au reversement au SIERTECC : 271 841,74€
- Aux conventions avec la CACP : 31 120,16€
- Aux droits d'utilisation informatique en nuage: 56 931,42€
- Aux créances éteintes ou admises en non-valeur : 29 458,61€

2. Les dépenses de personnel (012)

Ces dépenses s'élèvent à 54 129 537 €. Leur poids dans les dépenses de fonctionnement est de 66,72% Elles ont augmenté de 4,17 % entre 2021 et 2022.

L'augmentation des dépenses entre 2021 et 2022 s'explique par plusieurs facteurs :

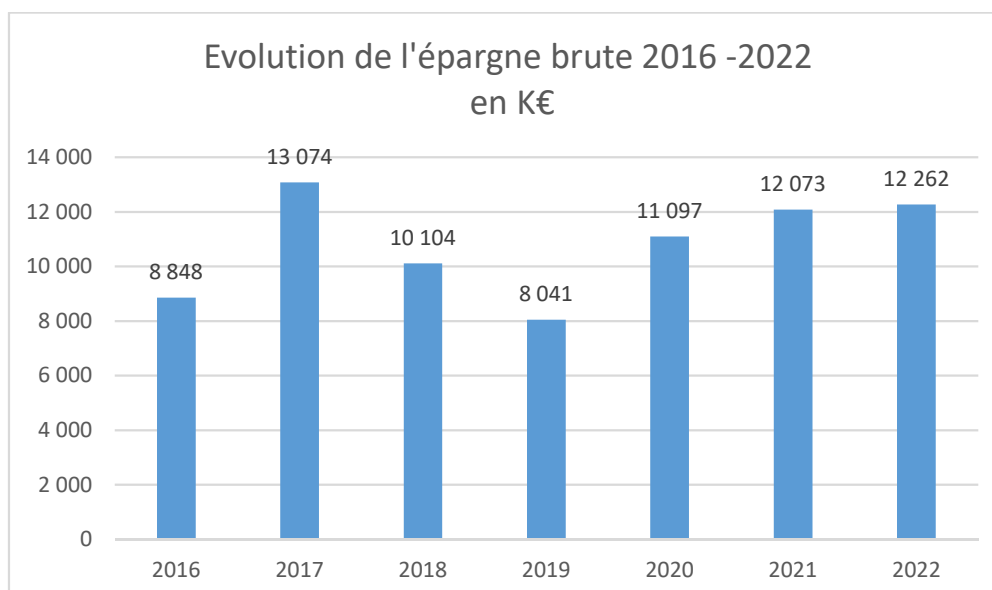
- ❖ **L'impact des diverses décisions nationales** sur la gestion de nos ressources humaines représentant un coût total de l'ordre de 1,6 M€ :
 - Refonte des grilles indiciaires de catégorie C et B
 - Instauration d'une taxe d'apprentissage de 0,05 % de la masse salariale
 - Augmentation du taux accident de travail de 0,1%
 - Augmentations successives du SMIC (+0.9% au 1^{er} janvier, +2,65% au 1^{er} mai et +2,01% au 1^{er} août 2022)
 - Augmentation de 3,5% du point d'indice au 1^{er} juillet 2022
 - Reconduction de la Garantie Individuelle Pouvoir d'Achat
 - Prime inflation compensée par l'Etat en déductions de charges
 - L'organisation d'un double scrutin (élections présidentielles et législatives)
 - Souscription à un contrat d'assurance de groupe avec le CIG Grande Couronne pour le risque accident de travail, maladie professionnelle et décès de son personnel fonctionnaire

- ❖ **Les coûts engendrés par les avancements d'échelon et de grade** (Glissement Vieillesse Technicité),

3. Les frais financiers (66)

Les frais financiers sont en légère augmentation par rapport à 2021 (+ 18 K€).

Au regard des opérations réelles de fonctionnement détaillées ci-dessus, l'Épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette) pour l'année 2022 s'élève à 12,26M€.



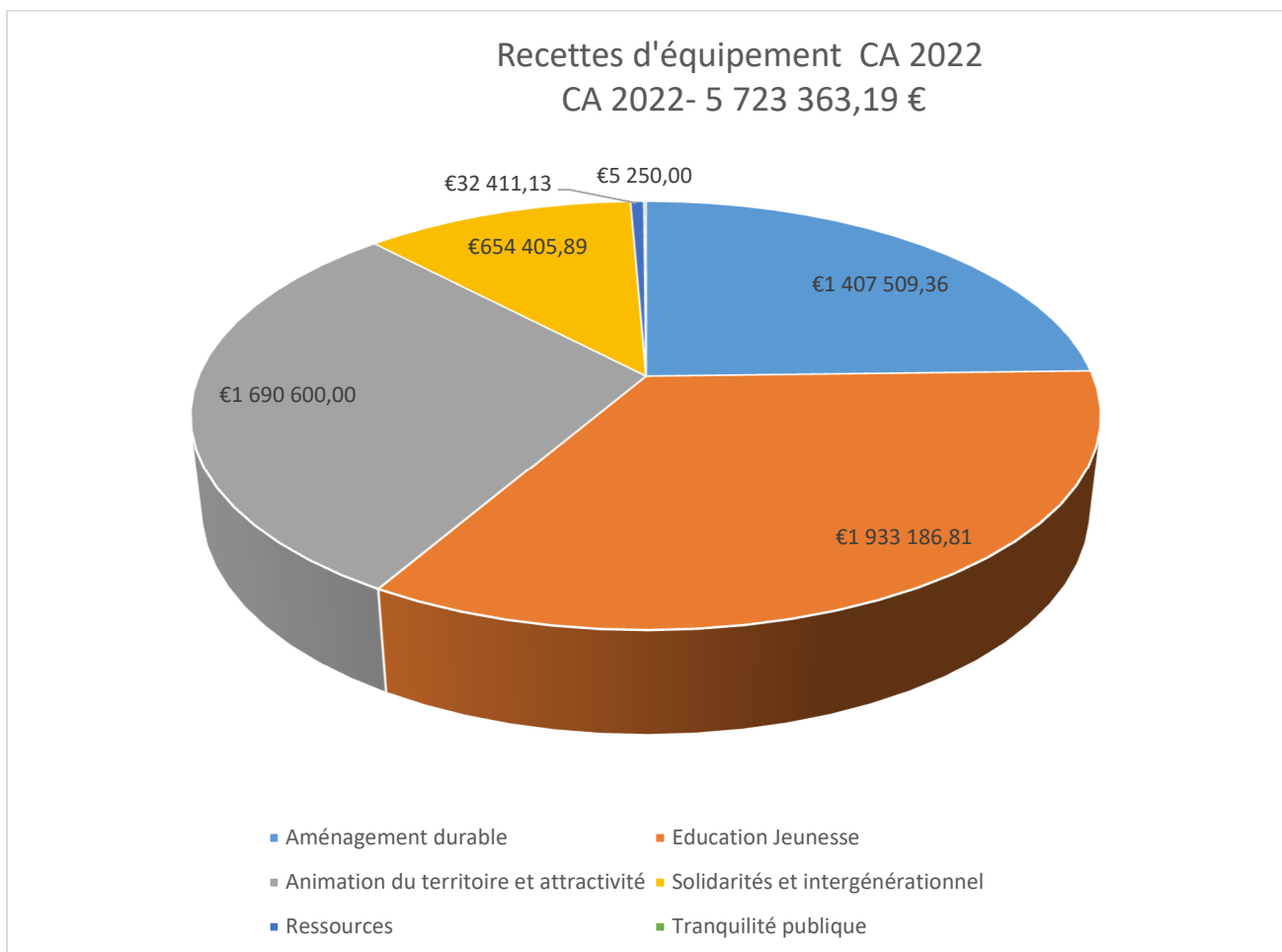
Section d'investissement

I. Le financement des investissements

1. Les subventions

Les subventions perçues pour les investissements réalisés par la ville ont atteint un volume de 5,72 M€ contre 3,15 M€ en 2021. Elles ont été versées par la CACP, le Département, la Région, l'agence Régionale de Santé, la CAF et l'Etat dans le cadre de co-financements pour les opérations suivantes :

- La requalification de 3 passerelles piétonnes
- L'établissement de documents d'urbanisme
- Le Douze
- La Lanterne
- L'extension et la réhabilitation du groupe scolaire des Linandes
- Le centre de santé
- La crèche des 3 Fontaines
- La Brigade de tranquillité nocturne



Le produit des amendes de police s'est élevé à 478 K€ en 2022, contre 177k€ en 2021.

2. Le Fonds de Compensation de la TVA

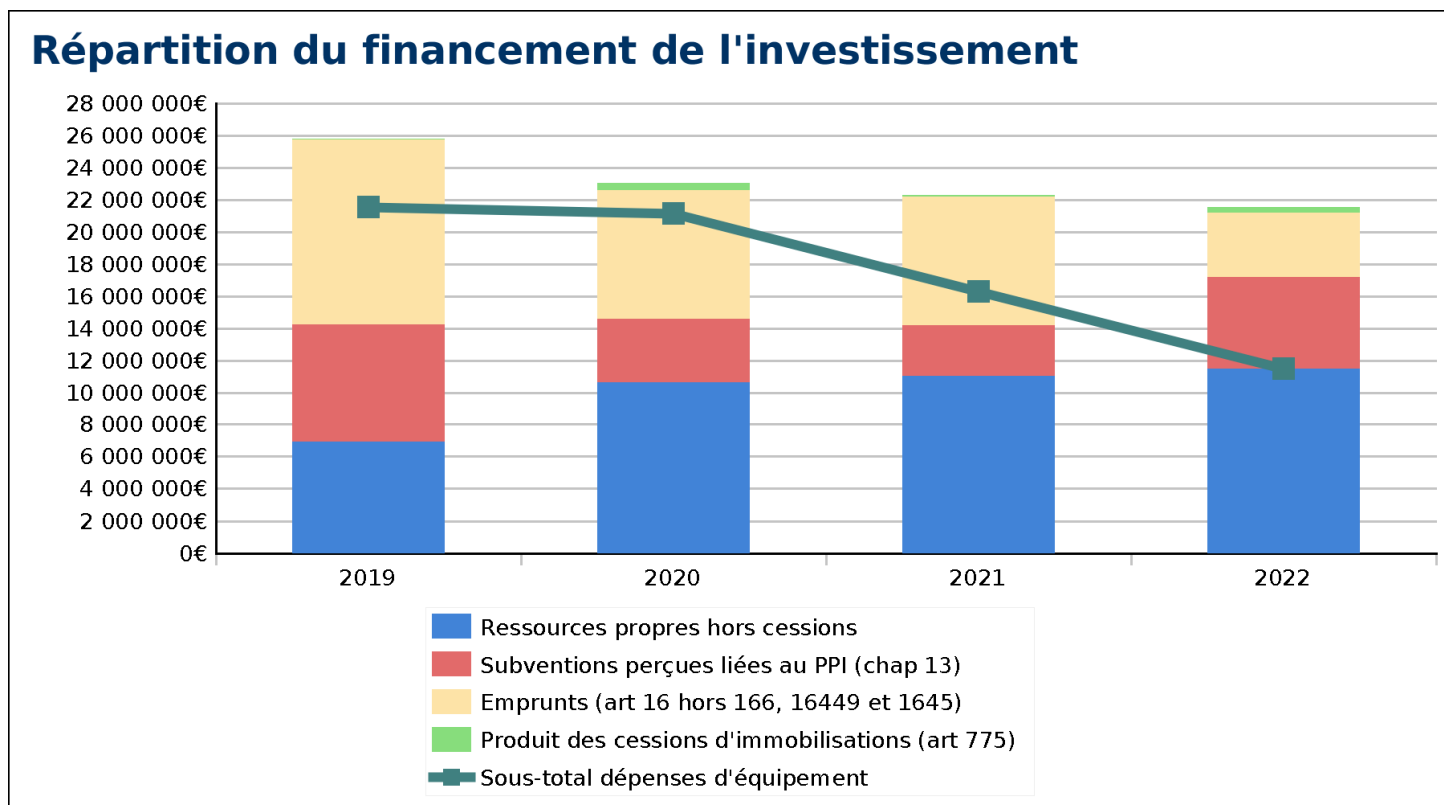
Le FCTVA compense la TVA supportée par la ville sur certaines dépenses d'équipement. Il est égal à 16,404 % du montant TTC de la dépense et est versé avec un décalage de deux ans. La Ville a ainsi perçu en 2022 un remboursement de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement de 2020, pour un montant de 3 228 339,80 €. Cette recette est en légère augmentation par rapport à 2021 (3 310 490,57€).

3. L'emprunt

Pour faire face à ses besoins de financement, en 2022, la Ville a contracté un emprunt à taux fixe de 4 M€, au taux fixe de 1,10%, pour une durée de 15 ans.

4. Le produit des cessions

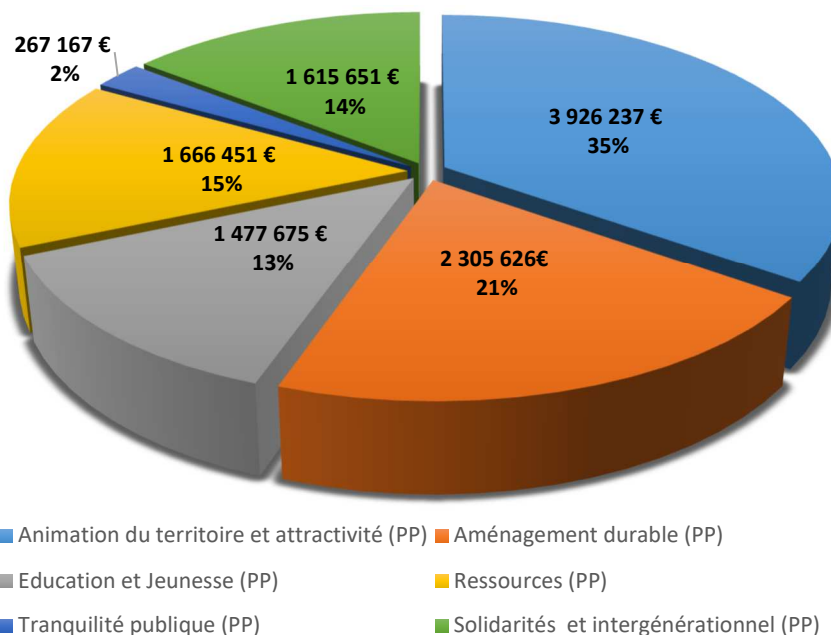
En 2022, le produit des cessions s'est élevé à 303 494€ et a concerné principalement la vente d'un pavillon rue des toulouses mauves pour 213 000€, la vente de véhicules et de divers petits matériels



II. Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'investissement liées au PPI se sont élevés en 2022 à 11 258 807€, auxquelles il convient d'ajouter 12 834 866, 12€ de reports (dépenses engagées au 31 décembre 2022, dont les paiements n'étaient pas intervenus avant fin 2022, qui seront payées sur l'exercice 2023)

Dépenses d'équipement PPI 11 258 807€



Parmi les projets prévus au PPI, ceux ayant fait l'objet de dépenses budgétaires, d'avancées ou d'achèvement en 2022 sont :

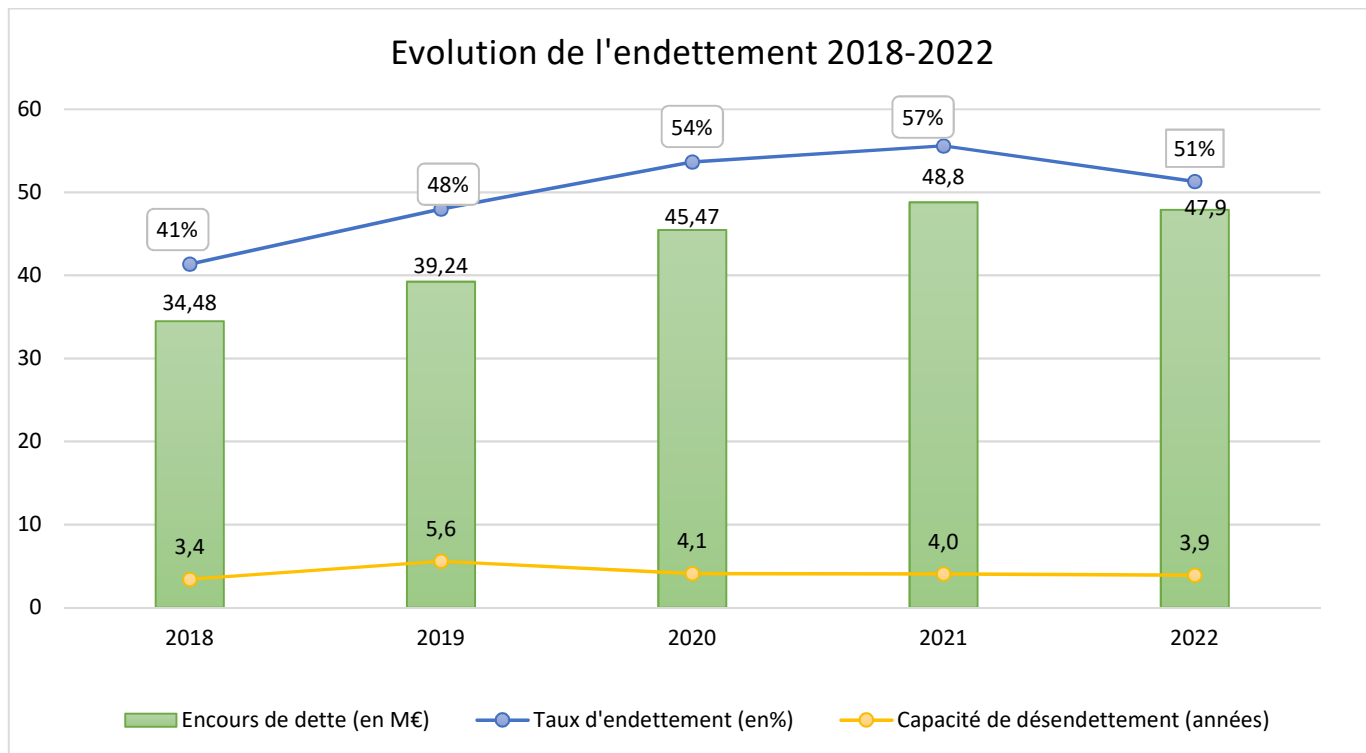
PPI 2022-2026	Mandaté 2022
Education	1 487 156,73
GS LINANDES	206 937,17
Rénovation GS PLANTS	59 610,00
Accompagnement ouverture GS Petit vent	139 180,23
Entretien GS (entretien courant, sécurisation, accessibilité)	241 928,85
Entretien des GS / ALSH - PPI 2016-2020	71 908,62
Entretien extérieur GS (cours, marquage, clôtures, aires de jeux)	119 157,16
Equipements GS (matériel, offices, numérique)	281 550,20
Equipement des GS / ALSH / Jeunesse - PPI 2016 -2020	44 606,58
Numérique GS - PPI 2016 -2020	294 005,57
Equipements ALSH	18 790,35
cours Oasis	9 482,00
Sports	407 261,30
Stade Salif Keïta	19 032,00
Entretien équipements sportifs - PPI 2016-2020	134 274,20
Plateaux sportifs PPI 2016-2020	137 941,14
Entretien des équipements sportifs	107 833,61
Matériel sportif	8 180,35
Culture et patrimoine	437 569,56
Préservation Maison Morin	332 797,73
Aménagement Maison Anne et Gérard Philippe	65 333,13
Entretien Culture / bibliothèques / éducation artistique	10 519,55
Entretien Culture et patrimoine -PPI 2016-2020	2 964,00
Equipement Culture et patrimoine PPI 2016-2020	2 539,27

Numérique Culture et patrimoine PPI 2016 -2020	5 268,00
Equipement et numérique Culture / bibliothèques / éducation artistique	18 147,88
Habitat et urbanisme	262 079,84
Révision documents d'urbanisme (PLU, AVAP)	78 123,52
Marjoberts - réalisation du mail	35 664,00
Rétrocessions foncières (Aménagement)	19 561,00
Projet Bastide	1,00
Aides aux travaux copro ASL	125 887,32
Aides aux travaux copro ASL PPI 2016-2020	2 843,00
Cadre de vie espace public	1 591 422,70
Aménagement de la place du marché + bornes	105 711,60
Ouvrages d'art / passerelles - opérations spécifiques	447 840,00
Voirie Closbilles	17 021,60
Martelet PPI 2016-2020	19 630,89
Chaussées PPI 2016-2020	122 786,97
Travaux divers voirie	245 421,12
Travaux divers sécurité	231 606,77
Sécurité Espaces publics PPI 2016-2020	17 604,00
Clôtures Espaces publics PPI 2016-2020	30 005,12
Equipement Espaces publics PPI 2016-2020	9 749,54
Aires de jeux	1 206,00
Equipement Cadre de vie et services urbains	168 054,22
Place des Chênes	121 539,89
Création parc urbain Hauts de Cergy / Place du Nautilus	11 354,40
Patrimoine végétal	9 153,49
patrimoine végétal PPI 2016-2020	2 706,69
Réserves foncières ENS	6 000,00
Foncier ENS PPI 2016-2020	3 270,40
Aménagements et adaptations de terrains	12 186,00
Entretien marchés forains	8 574,00
Petite enfance	189 443,69
Rénovation intérieure des crèches	44 565,62
Entretien des crèches PPI 2016-2020	1 342,06
Sécurisation des crèches	39 892,88
Aires de jeux / jardins crèches	26 746,80
Entretien et accessibilité des crèches	15 673,34
Numérique Crèches	14 489,13
Equipement des crèches PPI 2016-2020	23 300,34
Equipement matériel mobilier crèches	23 433,52
Animation du territoire - Santé	4 499 039,48
MQ LINANDES Salle de spectacle (en 2022) et réhabilitation	198 710,82
Lanterne	113 000,59
AMH-Roulants	2 045 622,38
Equipement tiers lieux	4 364,54
Entretien courant tiers lieux	54 605,41
Equipement Animation PPI 2016-2020	560 688,41
Entretien courant MQ, LCR et locaux associatifs	21 946,16
Clôtures MQ	10 329,81
Equipement des maisons de quartier, LCR, Vie Associative	15 759,47
Entretien MQ PPI 2016-2020	9 178,80
Equipement MQ PPI 2016-2020	26 275,33
Numérique VIE LOCALE - PPI 2016 -2020	12 350,00
Centre de santé	1 426 207,76
Sécurité publique	267 167,08
Schéma directeur vidéo tranquillité	5 092,36
Brigade de Tranquillité Nocturne	115 264,04
vidéo tranquillité PPI 2016-2020	109 278,67

Equipement PM PPI 2016-2020	22 194,58
Equipement et numérique Sécurité Publique	15 337,43
Numérique et ville intelligente	622 375,59
Logiciels et matériels informatiques	91 194,45
Numérique Divers PPI 2016-2020	160 224,54
Infrastructure centrale PPI 2016-2020	127 147,09
Infrastructure et réseaux informatiques	243 809,51
Préservation et développement du patrimoine immobilier	1 335 430,23
Local HAUT DE CERGY (France Service)	3 000,00
QUALIVILLE	25 920,00
Schéma directeur HDV	50 617,57
Entretien des espaces extérieurs HDV	3 164,15
Entretien HDV	19 697,14
Equipement transition énergétique et écologique	12 244,03
Transition énergétique des bâtiments	69 306,14
Schéma directeur immobilier et énergétique	120 660,00
Programme de rénovation des toitures	246 942,77
Mise en accessibilité divers PPI 2016-2020	1 789,35
Entretien divers PPI 2016-2020	102 152,77
Entretien divers + ateliers	2 826,68
Réhabilitation logements gardiens logés	9 254,36
Travaux Gémeaux 2	659 258,95
Matériel patrimoine foncier Divers	6 533,72
	2 062,60
Ressources internes et archives	159 860,53
Equipement administration	26 701,99
Equipement divers PPI 2016-2020	15 441,91
Santé et sécurité au travail PPI 2016-2020	8 632,21
Parc Véhicules PPI 2016-2020	89 571,50
Renouvellement parc véhicules et utilitaires	19 512,92

La Dette

L'encours de dette au 31/12/2022 s'élève à 47 941 761€.



2022 a été l'année de la fin de la politique ultra accommodante de la Banque Centrale Européenne. Un cycle de hausse de taux s'est engagé, les taux fixes ont montré de fortes tensions depuis le début de l'année 2022. Pour faire face à ses besoins de financement, en 2022, la Ville a tout de même pu contracter un emprunt de 4 M€ avec la NEF au taux fixe de 1,10%, pour une durée de 15 ans.

De plus, 1M€ ont été mobilisés afin de refinancer un emprunt à taux variable, à taux fixe.

Malgré ces nouvelles contractualisations, l'encours de dette de la ville a diminué de 900k€, entre 2021 et 2022.

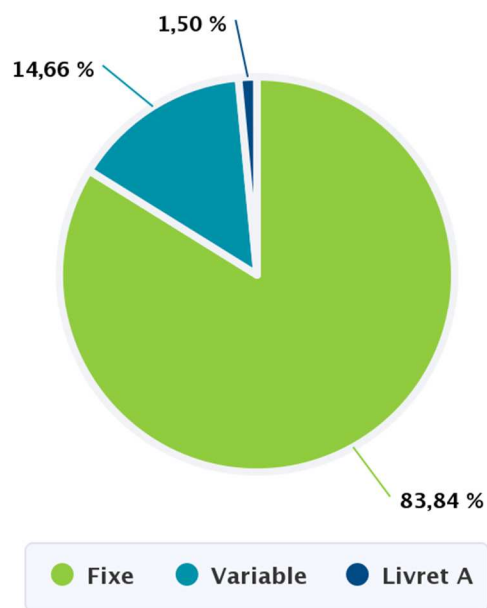
Le contexte de taux très bas que nous avons connu ces dernières années a conduit, avec raison, à privilégier la souscription d'emprunts à taux fixe et le passage à taux fixe nul (ou très proche de 0,00%) d'emprunts à taux variable.

Synthèse de la dette au 31/12/2022

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
47 941 761 €	1,31%	10 ans et 6 mois	5 ans et 5 mois	24

Dette par type de risque au 31/12/2022

Type	En cours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	40 193 480 €	83,84%	1,06%
Variable	7 027 735 €	14,66%	2,71%
Livret A	720 546 €	1,50%	1,60%
Ensemble des risques	47 941 761 €	100,00%	1,31%



Encours de dette : 722 €/hab. à Cergy contre 1 361 €/hab. pour la moyenne nationale des villes de mêmes strate (source fiche AEF, exercice 2021).

La dette de la ville de Cergy se caractérise par :

Une dette simple : 100% de 1A

Une dette courte : 10 ans et 6 mois

Une dette performante : 1,31%

Une part d'emprunts à taux fixe qui se renforce d'année en année 83,84% en 2022 contre 75,9% en 2021.

La capacité de désendettement de 3,9 ans représente un facteur essentiel de solvabilité, ce ratio indiquant le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son en cours de dette en y consacrant toute son épargne disponible. Le ratio de désendettement admis comme acceptable se situant aux alentours de 10 ans.

L'endettement par habitant à Cergy reste significativement inférieur à celui des villes de taille identique.

BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECTACLES

La ville a mis en place en 2013 un budget annexe « Activités Spectacles », du fait de l'ouverture de Visages du Monde qui a amené à individualiser les recettes soumises à déclaration de TVA (dépassement de la franchise en base autorisant les collectivités à exonérer leurs recettes de TVA).

Ce service non doté de personnalité morale est à caractère administratif (application de l'instruction comptable M14). Il comprend les dépenses réalisées à Visages du Monde et au Douze et qui entrent dans le champ concurrentiel, à savoir celui des spectacles payants assujettis à la TVA.

Sur un montant global réalisé de 837 942,88€, les réalisations 2022 en dépenses du budget Activités Spectacles se répartissent principalement en :

- 433 669,47 € de charges pour les spectacles (droits d'auteurs, catering, hébergement, achat de spectacles)
- 34 705,99 € de frais d'intermittents ;
- 369 567,42€ de refacturation de charges par le budget principal

Les recettes de vente, réparties entre 122 653,22 € de billetterie spectacles, 5 697,63 € de loyers, sont insuffisantes pour atteindre l'équilibre du service. Un virement d'équilibre a donc été effectué en fin d'exercice du budget général vers le budget annexe pour un montant de 709 591 €.

Ainsi les réalisations 2022 du budget annexe des activités spectacles sont équilibrées et ventilées ainsi par chapitre :

Section/ Chapitre	Dépenses HT	Recettes HT
011- charges à caractère général	433 669,27 €	
011- refacturations du budget général	369 567,42 €	
012- masse salariale intermittents	34 705,99 €	
67– Prise en charge déficit régies d'avances	0,20 €	
70- vente billetterie		122 653,22 €
75- loyers ¹²		5 697,63 €
75-Compte arrondis TVA 2022		1,03 €
75- Versement d'équilibre du budget général		709 591,00 €
Total général	837 942,88 €	837 942,88 €

ANNEXE 1 : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Afin de renforcer la lisibilité de son budget, la Ville de Cergy s'est dotée depuis 2016 d'une présentation par politiques publiques. Six politiques publiques ont ainsi été définies :

- **Education et Jeunesse** dont développement scolaire/périscolaire et extrascolaire, fonctionnement des groupes scolaires et réussite éducative et jeunesse,
- **Animation du territoire et attractivité** dont artisanat commerce, sport, culture, éducation artistique et culturelle, vie associative et vie des quartiers,
- **Aménagement durable** dont ASL copropriétés, biodiversité, cadre de vie, habitat, transition écologique et énergétique,
- **Solidarités et intergénérationnel** dont action sociale, coopération internationale, handicap/inclusion, parentalité, intergénérationnel, petite enfance, santé et lutte contre les discriminations,
- **Tranquillité publique**, médiation et prévention.
- **Ressources** dont Accueil/relations aux usagers, communication interne ; communication territoriale, démocratie participative, gouvernance et fonctions ressources

Une fois la masse salariale ventilée, le poids des dépenses de fonctionnement dans chacune des politiques publiques représente :

32% pour la politique publique Education Jeunesse

15% pour la politique publique Solidarités et intergénérationnel

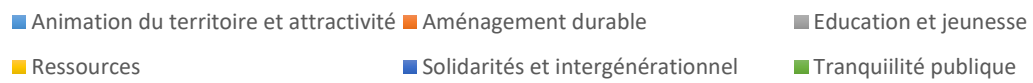
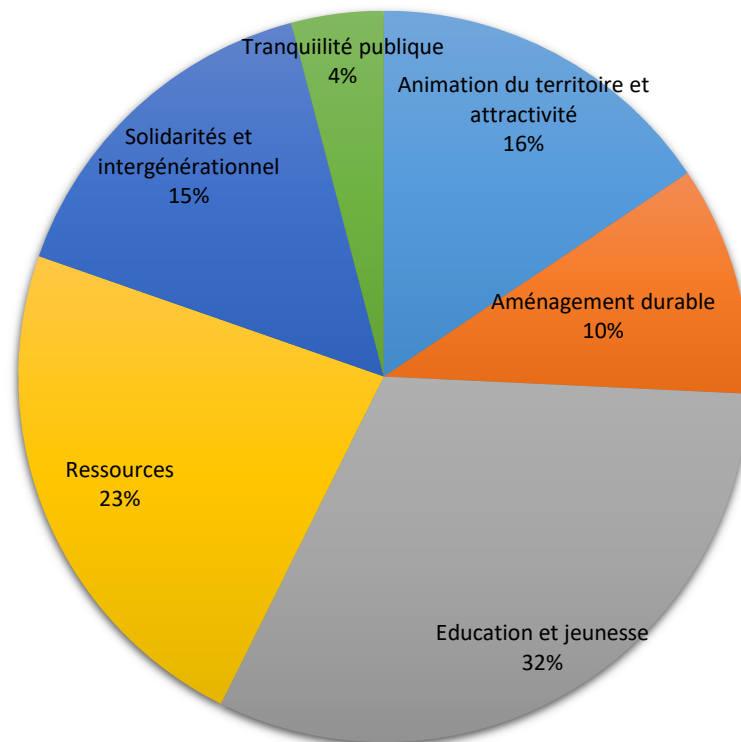
15% pour la politique publique Animation du Territoire et attractivité

10 % pour la politique publique Aménagement durable

23% pour la politique Ressources

4% pour la politique Tranquillité publique

Dépenses réelles de fonctionnement par politique publique CA 2022



POLITIQUE PUBLIQUE EDUCATION ET JEUNESSE

CA 2022	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	25 637 52 €	6 461 251 €
Investissement	1 477 675 €	1 933 187 €

1. Développement scolaire et périscolaire

Corrélié au nombre d'enfants en âge d'être scolarisés, le budget de la politique publique éducation (tant scolaire que périscolaire) est impacté par le dynamisme urbain et démographique de la ville. Néanmoins, si la dynamique est toujours présente, elle est moindre que les années précédentes.

Les mesures de dédoublement des CP et CE en REPs et les GS et les CP à 24 sur l'ensemble du territoire impactent la masse salariale (recrutement des ATSEM), l'investissement bâtementaire et les dépenses d'équipement en informatique.

Les objectifs 2022

- Rédiger et mettre en œuvre le nouveau PEDT 2022-2025.
- Alors que le dédoublement des classes de Grandes sections, CP et CE1 en éducation prioritaire se poursuit, la ville s'est engagée à garantir un accueil de qualité (bâti, entretien courant, dotations de matériels...) au sein des écoles
- Poursuivre la montée en qualité de la restauration scolaire, par la mise en place sur le temps des vacances scolaires d'un repas sur 3 composé de 60% de produits locaux bio et par la suppression du plastique
- Poursuivre le déploiement du plan numérique des écoles, boosté en 2020 et 2021 par le dispositif départemental « Démonstrateur 95 » et accompagner la formation des parents
- Déployer le savoir rouler à l'ensemble des GS cergysois en lien avec la mobilité douce
- Poursuivre et accroître le dispositif d'éco écoles
- Rentrer dans la démarche de concertation pour la création d'une cour Oasis
- Consolider le professionnalisme des agents dans leurs nouvelles missions (accompagnement et formation)
- Renforcer et développer les actions en lien avec les écoles dans le cadre de la signature de la chartre Education Artistique et Culturelle

Les projets 2022

- Mise en place de séjours longs à destination des élèves d'âges primaires pour la période estivale 2022
- Poursuite du plan mercredi avec la mise en place du nouveau PEDT
- Poursuite du déploiement de l'équipement informatique initié lors du plan numérique « démonstrateur 95 », en partenariat avec l'éducation nationale qui a permis de doter, l'ensemble des classes élémentaires de VPI, de tablettes et les écoles maternelles d'un ENI
- Poursuite du dédoublement des classes de CP et CE1 sur l'ensemble des REPs de la ville (seuil maximum de 15 élèves par classe), GS et CP à 24 sur l'ensemble du territoire
- Travaux des écoles : lancement de l'étude sanitaire au groupe scolaire des Plants, finalisation du projet de rénovation de l'école des Linandes, ouverture du groupe scolaire du Petit Vent

- Lancement de la cour Oasis au groupe scolaire de la Justice (cour du haut)

2. Réussite éducative

Les objectifs 2022 :

- Déployer le dispositif d'accueil de stagiaires « Jeunes en stage ».
- Favoriser la réussite éducative des enfants et adolescents de Cergy par une aide aux projets des écoles, aux associations locales et aux collégiens.
- Coordonner les réponses de la ville auprès des établissements scolaires, des familles et du secteur associatif.
- Renforcer et dynamiser la synergie entre les acteurs sociaux éducatifs :
- Consolider et assurer un parcours socio-éducatif cohérent pour tous les jeunes :
- Agir en faveur de l'égalité, l'intégration sociale et du vivre-ensemble :
- Développer l'autonomie pour faciliter la promotion sociale des jeunes :
- Agir en faveur de la citoyenneté

Les projets 2022 :

- Equipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) :
 - 8 EPS réalisées
 - 34 situations présentées en EPS (nouvelles entrées, sorties ou suivis de situation)
 - 98 enfants / jeunes ont fait l'objet d'un renouvellement de la prise en charge PRE
- 218 situations suivies en actions individuelles (100 %)
- Sorties et ateliers éducatifs : 118 participants
- Atelier éducatif et sportif « sport-détente » : 3 séances – 32 jeunes
- Atelier cirque : 22 jeunes
- Obtention du label Cités éducatives pour la ville de Cergy et lancement du dispositif.
- Clubs « coup de pouce » : Cité éducative
- Accompagnement vers la lecture : 21 élèves
- Mentorat : 22 jeunes
- Oxygène « gestion des exclusions temporaires » : 35 jeunes
- Jeunes en stages : 65 jeunes

3. Jeunesse

Les objectifs 2022 :

- Poursuivre le déploiement du dispositif de concertation des jeunes, « instance 11/15 ans » par la mise en œuvre des projets retenus par ses membres élus en fin d'année 2021 (les 12 travaux du conseil des jeunes).
- Consolider la mission d'accompagnement et de structuration des associations jeunesse subventionnées et poursuivre l'animation du collectif « Assos jeunesse ». Le soutien et l'encouragement des initiatives dans le domaine de la jeunesse passent aussi par le développement du réseau associatif jeune ainsi que le suivi des nouveaux porteurs de projets récemment structurés sur le territoire.
- Développer les « espaces jeunesse » sur le hors temps scolaire. Faire vivre les différents espaces d'accueil des jeunes sur leur temps libre, par des propositions adaptées à chaque tranche d'âge facilitant la rencontre et l'échange, l'émergence de projets et le partage de temps ludiques.

- Renforcer les volets éducatif, préventif, culturel, scolaire par des actions adaptées à la jeunesse. Favoriser l'émancipation des jeunes en leur proposant des actions adaptées dans les domaines scolaire, éducatif, culturel, l'accès à la santé ou encore l'insertion. Notamment à travers le dispositif de bourses « Citoyens dans la vi(II)e », le déploiement de la nouvelle labellisation du bureau information Jeunesse ainsi que le développement d'actions hors les murs.

Les projets 2022

Sensibiliser les jeunes aux risques addictifs (Soirée prévention conduites addictives avec Addiction France : 20 jeunes)

Accompagnement à la scolarité (CLAS)

- Mise en place du dispositif CLAS « Contrat Local d'Accompagnement Scolaire » dont plus de 94 jeunes ont pu bénéficier.
- Projet numérique – Cyber Harcèlement :
 - Interventions dans les collèges : questionnaire à destination des enfants et des parents + escape Game + débat mouvant + café des parents déconnectés 1 fois par mois à VDM
 - Gérard Philipe : le 07/04/22, le 14/04/22, le 21/04/22, le 24/05/22
 - Nombre d'élèves : 73 « délégués »
 - Les explorateurs : 17/05/22
 - Nombre d'élèves : 12 « élèves ambassadeurs du harcèlement »
 - Les Touleuses : le 12/05/22, le 19/05/22, le 02/06/22, le 16/06/22
 - Nombre d'élèves : 60
- Stages apprenants :
 - Stage écologie du 21/au 23/12/21 (16 jeunes)
 - Stage maths du 22 au 25/02/22 (12 jeunes)
 - Stage aéromodélisme du 04 au 06/06 + Musée de l'air et de l'espace (16 jeunes)
 - Café des langues en partenariat avec le CIJ le 22/02, le 25/02, le 0/03/22 (12 jeunes)
- Eté 2022 :
 - Semaine du 11 au 15 juillet : Français : Poèmes de présentation, citations sur leurs ressentis Traduction des poèmes ou citations dans les langues de leurs choix. Utilisation de polaroids Map monde
 - Semaine du 18 au 22 juillet : Histoire géographie et culture/Révisions et immersion en réalité virtuelle/Quizz culturel
 - Semaine du 25 au 29 juillet : Mathématiques / Rappel des acquis en mathématiques
 - Semaine du 8 au 12 août : Café des langues : anglais et espagnol - Revoir les bases de l'anglais et renforcer les connaissances / Utilisation de la réalité virtuelle et questionnaire / Cuisine et repas anglophone Sortie
 - Semaine 2: du 15 au 19 août : Mathématiques : Rappel des acquis en mathématiques
 - Semaine du 22 au 26 août : Grand jeu Les olympiades des mathématiques / Grand jeu les timbrés de l'orthographe - Exposition des map monde
- Asco sport : Tous les lundis et jeudis dans les maisons de quartier.
- Projet éloquence : 14 jeunes
- Happy Cook : mise en place de 3 ateliers culinaires : 120 jeunes
- Accueils individuels et collectifs (BIJ) : 1663 jeunes reçus, 50 actions collectives 1459 participants aux actions
- Accueils individuels et collectifs (maisons de quartier/ animateurs et chargés de projets) : 1336 jeunes reçus, 55 actions collectives 3834 participants aux actions

- Dispositif Citoyen dans La Ville : 132 jeunes accompagnés dans le cadre de ce dispositif à travers différentes thématiques (Départ en autonomie, Départ en vacances collectifs, Apprendre ailleurs, BAFA, Jeunes Talents, Code de la Route et permis, PSC1, Séjour solidaire).
- Parcours BAFA Citoyen : 20 jeunes
- Permanences lycées : « Santé sexuelle » : 219 jeunes ; « mois sans tabac » avec la ligue contre le cancer : 558 jeunes ; « Protoxyde d'azote » avec l'association Delta France : 480 jeunes
- Permanences grandes écoles : Université de Cergy-Pontoise : 105 jeunes ; EPSS : 102 jeunes ; ESSEC : 115 jeunes ; CY Tech : 45 jeunes
- Dispositif ALBA : inscription ALBA pour moi : 3 jeunes
- Programmation estivale en étroite collaboration avec les maisons de quartiers : Action solidaire en vue de récolter des fonds pour mettre en place une action avec l'association source vive de l'Isle Adam en partenariat avec l'association Allo Julie : vente de sachets de bonbons, de crêpes et de barbe à papa : 342 participants
- Séjours et mini-séjours : Séjour été : 24 jeunes ; Mini séjours VTT : 12 jeunes ; Mini séjours bien-être : 16 jeunes
- Sorties culturelles
 - 8 Escapades : 15 jeunes Orléans, 48 jeunes en Normandie, 11 jeunes Etretat, 14 jeunes Rouen, 14 jeunes Orléans marché de Noël, 15 jeunes Honfleur, 11 jeunes Boulogne sur-mer, 11 jeunes Auvers-sur-Oise
Total : 139 jeunes
 - Spectacle points communs : 10 jeunes
 - Billetterie UGC : 40 jeunes
 - Billetterie Japan Expo : 6 jeunes
 - Distribution guide des bons plans de l'été : 50 jeunes
 - Sortie culturelle Orléans 18/25 ans : 15 jeunes
 - Sortie culturelle Reims 18/25 ans : 16 jeunes
- Actions de proximité
 - Sensibilisation au cancer de la peau avec la ligue contre le cancer : terrasses d'été : 76 jeunes
 - Prévention aux conduites addictives (alcool, cannabis, tabac) : sur les 2 terrasses d'été : 104 jeunes
- Emploi/Orientation :
 - Formation Baby-Sitting : 6 jeunes
 - Opération job été : 27 jeunes
 - Opération objectif stage : 17 jeunes
 - Réussir sa rentrée : 175 jeunes
 - Ateliers coup de pouce solidaire cravate : 27 jeunes
 - Ateliers parcours-co ateliers CV/LM : 19 jeunes
- Santé/prévention:
 - 25 novembre mur d'expression : 12 jeunes
- Promotion de la structure/info généralistes:
 - Dispositif oxygène : 6 jeunes
 - Promotion de la structure storie's cité : 34 jeunes
 - Escape BIJ avec CEJ : 18 jeunes
- Espace Info logement :
 - La semaine du logement des jeunes : 6 jeunes
 - Création art visuel logo : 4 jeunes
- Projet nutrition avec l'association Globe Croqueur : 7 actions : 81 jeunes
- Formation PSC1 avec l'UDPS 95 : 10 jeunes
- 3 Soirées filles : 33 jeunes

- Conférence autour de la santé sexuelle avec le lycée Kastler et le lycée Malick Sy de Thiès : 224 jeunes
- Echanges avec la délégation palestinienne : 9 jeunes
- Exposition dans 2 lycées « sangs pour sangs règles » : 482 jeunes
- 3 Ateliers « infos santé jeunes » avec le codes 95 avec les jeunes de l'ASCO, de l'université et du lycée Galilée : 26 jeunes
- Semaine autour des conséquences des violences conjugales sur les enfants et les adolescents :
 - Sensibilisation à travers des contes avec les p'tits chapitres (Offert à chaque enfant et jeune : le livret "Quand on te fait mal" de l'association mémoire traumatique et victimologie) : 76 participants
 - Exposition dont une présentation à Solidarité plurielle et court-métrages : 224 participants
 - Théâtre-forum avec LALLAB et ADL de VDM : 33 participant

POLITIQUE PUBLIQUE ANIMATION DU TERRITOIRE ET ATTRACTIVITE

CA 2022	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	12 654 227 €	1 663 386 €
Investissement	3 926 237 €	1 690 600 €

1. Sport

Les objectifs 2022 étaient les suivants pour la direction des sports :

- Garantir une programmation annuelle voire pluri annuelle de maintenance et/ou de rénovation des équipements sportifs municipaux ;
- Améliorer et adapter l'offre de nettoyage sur les équipements sportifs ;
- Maintenir le soutien en expertise, en construction de projets et notamment en inter-clubs, matériel et financier aux clubs sportifs qui animent le territoire, à leurs 15 000 licenciés ainsi qu'aux sportifs de haut niveau de la ville ;
- Inscrire la ville de Cergy et les clubs sportifs dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024 dans le cadre des opérations à développer (semaine des sports, semaine Olympique...) en fonction de l'évolution du contexte sanitaire compte tenu des labellisations obtenues

La politique publique sportive cergysoise a notamment permis les réalisations suivantes en 2022 :

- L'organisation de la semaine Olympique en février 2022 en partenariat avec les clubs sportifs et sportifs de haut niveau avec des interventions programmées en milieu scolaire et péri-scolaire en nombre dans le cadre de la labellisation Terre des Jeux Paris 2024;
- L'organisation avec l'association Essec Bab du Cergy Street Festival en juin 2022 sur le plateau AMH et le gymnase attenant ;
- L'organisation de la semaine des sports fin juin 2022 en partenariat avec les associations sportives locales et/ou les écoles élémentaires de la ville autour de la journée olympique et paralympique internationale du 23 juin ;

- L'organisation le samedi 2 juillet 2022 de la première édition des Cergy'lympiques sur le plateau des Touleuses et le gymnase attenant avec les clubs sportifs locaux et l'association Unité du Monde coordonnateur de l'événement ;
- La participation aux Terrasses d'été 2022 avec de nombreuses animations sportives réalisées en partenariat avec les clubs sollicités sur les squares de la ville notamment ;
- L'organisation avec l'association des Sangliers du Vexin des 24h VTT le week-end du qui a réuni pour cette reprise après deux années d'interruption liées à la pandémie près de 500 coureurs dans le bois de Cergy ;
- L'ouverture de créneaux horaires en soirée après 22h et/ou dimanche en autonomie avec accès contrôlé d'accès par badge sur certains sites pour augmenter les amplitudes horaires d'ouverture sur certaines pratiques de fustal loisirs ;
- Le soutien à la pratique sportive des jeunes (11/17ans) :
 - La mise en œuvre d'activités sportives proposées directement aux Jeunes Cergyssois par la ville via les éducateurs sportifs de la ville sur les installations sportives municipales entre autres ;
 - Pour chaque période de vacances, un programme d'activités spécifique est mis en place pour les jeunes cergyssois 11/17 ans (des stages, des initiations, ou des sorties sportives) dès lors que les conditions sanitaires le permettaient.
- Le soutien au développement de la pratique sportive féminine ;
- Pour les agents municipaux de la ville de Cergy :
 - L'accompagnement financier et matériel de l'association « La Pause Sport » qui vise à favoriser les pratiques sportives de loisirs sur le temps du midi entre les agents communaux de la ville de Cergy ;
 - Le soutien à la participation en temps normal à différents évènements sportifs.
- 11 sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle ont été soutenus financièrement en 2022 à hauteur de 21 000 euros au total grâce au dispositif de soutien financier (objectif olympique ou performance) existant. Parmi ces sportifs cinq étaient éligibles aux critères olympiques fixés par la collectivité avec en ligne de mire les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La collectivité ayant fait le choix de soutenir activement les sportifs handisports qui vont potentiellement briller lors des prochaines Olympiades avec trois lauréats en objectif Olympique.
- A l'occasion du renouvellement de son dossier de labellisation Ville Active et Sportive Cergy a gagné un troisième Laurier en 2022 démontrant le dynamisme qui est celui de la collectivité en la matière.
- L'enveloppe annuelle de subvention de fonctionnement versée aux différents clubs sportifs a été supérieure à 600 000€ avec un soutien financier et accompagnement matériel ou logistique à plusieurs évènements sportifs de surcroît qui ont enfin pu reprendre après deux années d'interruption liées à la crise sanitaire (Cergy Street Festival, 24 heures VTT...) comme évoqué ci-dessus.
- S'agissant des plus grosses opérations de rénovation ou réhabilitation menées sur les équipements on retrouve notamment pour 2022 :
 - Travaux de réhabilitation sur plusieurs gymnases : Justice, Gency, Touleuses (hall roller)
 - Réhabilitation de la clotûre et du filet au Ponceau (terrain de Baseball)
 - Travaux de réhabilitation au stade Salif Keita et au complexe tennistique Yannick Noah

En complément de ces travaux la poursuite d'une gestion prévisionnelle de la maintenance des équipements sportifs avec une équipe de trois techniciens dédiée intégrés au sein même de la direction des sports est particulièrement significative en 2022.

Ces techniciens intervenant quotidiennement sur les équipements sportifs municipaux en fonction des nécessités et besoins en plus de la livraison de matériel sportif notamment pour les manifestations et/ou événements organisés.

2. Culture

La mission Culture et Patrimoine a pour vocation de répondre à une double ambition :

- Permettre à un maximum de personnes de se constituer une culture personnelle riche et cohérente
- Favoriser, notamment auprès des jeunes, la rencontre des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels.

Objectifs 2022

- Valoriser et développer ce qui constitue l'ADN de Cergy : un territoire remarquable dans le domaine des arts de la rue et des expressions urbaines émergentes, notamment en musique et en danse ;
- Coordonner, consolider et mettre en synergie les dispositifs et équipements existants, dans le domaine de l'éducation Artistique et Culturelle et de la Lecture publique ;
- Favoriser les moyens d'appropriation par le plus grand nombre possible des expressions culturelles et des valeurs patrimoniales et faciliter ainsi la construction de citoyenneté et du vivre ensemble ;
- Garantir que les deux transferts engagés entre la Ville et l'Agglomération ne viendront pas amoindrir, pour les Cergysois, l'ambition de l'un ou l'autre des trois premiers objectifs

Les objectifs 2022 ont été réalisés de la manière suivante :

- Dans le domaine de la valorisation des arts visuels, l'exposition Sorties de Cours a permis de renouer avec les associations de la ville, qui ont pu, après deux ans d'interruption, de nouveau proposer leurs productions au public cergysois et aux enfants des groupes scolaires de la ville.
- Le festival Cergy Soit ! a donné à voir une ultime édition pour laquelle le portage était municipal, avec une ouverture à d'autres villes de l'agglomération, en préfiguration du transfert de la manifestation à la communauté d'agglomération.
- S'agissant de la mission patrimoine, la quinzaine de commémoration du centenaire de la naissance de Gérard Philipe (en lien avec les études de rénovation de la maison AGP et l'écriture du projet culturel et scientifique du site) a permis de trouver un public nombreux. Le partenariat avec le fond de dotation Cergy Mécénat a permis des coproductions ambitieuses, à l'image de la recreation du conte musical Pierre et le Loup, association la prestation d'un orchestre symphonique en live et la diffusion de la voix de l'icône des années cinquante dans la version de l'enregistrement culture de 1956.
- Dans le domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle, la Ville a obtenu le label national 100% EAC qui s'est notamment incarnée par plusieurs interventions du Centre National de la Danse (CND) au titre du jumelage, en interaction avec le Centre de formation danse, et en lien avec la programmation de danse de l'équipement Visages du monde. Cet établissement a, par ailleurs, recommencé à diffuser des spectacles de danse, et de

spectacles d'humour, en reprogrammant la plupart des artistes et compagnies qui avaient été annulées sur les années 2020 et 2021.

- Le réseau Cergythèques a commencé à réinterroger son offre culturelle, à la faveur de l'augmentation, au sein de la médiathèque de l'Astrolabe, d'un espace des arts intégrant notamment un auditorium et favorisant la multiplication d'actions culturelles. Le jeu dans les médiathèques a été renforcé en 2022, à l'image de la participation, nouvelle en 2022, de propositions de jeux de société à l'occasion de l'édition de Cergyplay.
- Tiers-lieux culturels : montée en puissance des propositions artistiques qualitatives à la hauteur du rayonnement territorial du Douze et de Visages du monde : résidences d'artistes, offres de diffusion en résonance avec les populations, partenariats avec les institutions locales et régionales. L'École de Musique Municipale et le Centre de Formation de Danse prendront leur part dans cette démarche.

3. Vie associative

Les objectifs 2022 :

- Aider les associations à se structurer et à se professionnaliser par la mise en place d'ateliers participatifs et de permanences: 16 ateliers collectifs et 8 permanences en comptabilité et action internationale.
- Soutenir les associations de proximité en leur octroyant des subventions et en les accompagnant dans la mise en place du contrat d'engagement républicain (Décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021).
- Soutenir toute action favorisant le lien social et la dynamique locale, avec pour critère principal « La participation des habitants ».
- Présenter l'offre associative du territoire dans le cadre de la journée des associations, manifestation engagée dans une démarche écocitoyenne et soutenue par la région Ile de France au titre des crédits du budget participatif.
- Organiser une rencontre de la vie associative autour d'un temps d'échanges et de débat sur un thème d'actualité associative
- Poursuivre le déploiement du logiciel GMA (gestion manifestations activités) et mettre en œuvre la dernière étape du projet : ouverture du portail associatif des modules « demandes de salle » et « demandes de manifestations ». Les associations seront accompagnées aux démarches dématérialisées par

Le bilan 2022 pour la vie associative est le suivant :

- L'accompagnement à la vie statutaire et au projet pour 208 associations
- La mise en place de 17 ateliers participatifs, de 5 permanences comptabilité et de 2 rencontres de la vie associatives pour 223 associations bénéficiaires (250 en 2021)
- L'organisation de la journée des associations avec 258 associations participantes
- Le soutien de 22 projets dans le cadre du FIL (27 en 2021)
- L'instruction de 47 nouvelles demandes de salles accordées en MQ
- L'accompagnement de 5 nouvelles demandes de siège social
- GMA : ouverture du portail associatif pour le module « prêt de salle » mais retard pour le module « demandes de manifestations », avec intégration du FIL et des sorties familiales
- Organisation d'un webinar de présentation du portail, aux associations
- Mise en application du contrat d'engagement républicain, au titre des demandes de salles et des demandes de subventions (coordinations des services et des directions)
- Accompagnement à la réflexion inter-direction sur la gestion du prêt de salles dans les locaux scolaires

- Participation à la coordination des acteurs associatifs de l'aide alimentaire
- Amorçage d'une démarche développement durable lors de la journée des associations

En matière de transition écologique et énergétique

- Accompagnement d'initiatives locales de transition écologique en soutenant la vie associative : les activités d'agriculture urbaine avec les habitants (association BABA), le ramassage des déchets (Ham Stram gram) et le soutien à l'écopaturage réalisé par la ferme d'Ecancourt
- Communication et sensibilisation des habitants aux enjeux de transition énergétique : édition du rapport développement durable et de sa synthèse annuelle, de la feuille de route de mandat sur la transition écologique, production de supports de communication sur la transition écologique pour le stand de la ville à l'occasion de la fête des associations.

4. Vie des quartiers

Les quatre maisons de quartier implantées sur le territoire de la commune contribuent activement au dialogue avec les habitants, aux réponses sociales de proximité et au soutien aux projets des habitants. Elles favorisent par leurs actions la lutte contre toute forme d'exclusion et contre l'isolement social, les liens intergénérationnels et interculturels, et le développement d'initiatives associatives et habitantes.

Elles sont à l'interface entre les services centraux, les partenaires institutionnels présents sur le territoire (bailleurs, travailleurs sociaux, éducateurs, services de médiation, justice, police etc...) et la population.

- **La maison de quartier des Linandes** a pu reprendre une activité normale en 2022 avec l'arrivée de la nouvelle responsable et d'une Agente de Développement Local. L'obtention d'un agrément de transition par la CAF pour l'année 2022-2023 permettra de préparer le renouvellement du projet social pluriannuel dans de bonnes conditions. De nouvelles associations se sont créées impulsant une nouvelle dynamique. Il est à noter également les nouveaux quartiers livrés en 2022 (Les Marjoberts et les Doux Epis) nécessitant des actions particulières « d'aller vers » pour se faire connaître et accueillir ces nouveaux habitants.
- **La maison de quartier des Hauts-de-Cergy** a travaillé de septembre 2021 à avril 2022 au renouvellement de son projet social en lien avec les acteurs et actrices du territoire. Cette démarche participative a pris différents formes : réunions partenariales et associatives, questionnaire aux habitantes et habitants, études de données quantitatives, forum de quartier... Le nouvel agrément a été accordé pour la période 2022-2026.
- **Pour la maison de quartier Axe Majeur Horloge**, l'année 2022 a été marquée par le déménagement des locaux de La Lanterne dans ceux de l'équipement socio-culturel du Douze.

Le bilan 2022 pour la vie des quartiers :

Les actions au quotidien, ont continué en 2022. Une partie d'entre elles se réfère spécifiquement au projet social de chaque structure et conditionne son agrément en centre social par la CAF.

- Le soutien aux familles et aux parents sous des formes diverses ÷ soutien aux lieux d'accueil parents enfants ou autres actions en faveur des parents de jeunes enfants, animations ludiques et culturelles, mise en place de groupes de paroles/d'échanges (type « Café des parents »), participation des maisons de quartier à l'organisation de la 1^{ère} édition du « Village des familles », porté par la chargée de mission parentalité

- Le développement du réseau de relations avec les acteurs de proximité dans les différents quartiers et îlots (associations, bailleurs, hôtels sociaux, écoles, commerces, communauté d'agglomération, service social départemental, résidences pour personnes âgées...) afin de co-construire des actions communes répondant aux besoins des populations, et mieux orienter les publics
- L'accueil et l'appui aux associations et à leurs projets en proximité des habitants
- L'accompagnement vers l'accès aux droits de tout citoyen, à travers : le développement de l'aide aux démarches dématérialisées : maintien de la permanence PANDA (point d'accès numérique aux démarches administratives) en partenariat avec le PIMM'S de Cergy, la poursuite des permanences sociales et d'écrivains publics et l'ouverture de l'espace France Services dans le tiers lieu Visages du Monde/Maison de quartier des Hauts-de-Cergy
- La veille territoriale de proximité

Les temps forts de l'année 2022 : organisation et propositions d'animations pour la fête de la ville (2 juillet 2022), les animations estivales déployées sur les quartiers et les îlots, les pots de rentrée, la programmation des fêtes de fin d'année et les 10 ans du Petit salon du livre Jeunesse.

- Les actions nouvelles menées en 2022 :
 - Deuxième salon du livre adulte « Livre Comme L'air » sur le quartier Axe-Majeur Horloge en partenariat avec l'association Conte Goute
 - Soirées jeux organisées par la maison de quartier des Linandes en partenariat avec les écoles du secteur au sein des écoles et avec le soutien de différents partenaires (associations, CAF...)
 - Organisations d'ateliers culinaires « Pâtisserie saine et gourmande »
 - Mise en place d'une Grainothèque dans le hall de Visages du Monde/Maison de quartier des Hauts-de-Cergy pour permettre au public de déposer et récupérer des graines de fleurs, légumes, fruits
 - Des actions de solidarité : vide dressing solidaires, « Box solidaires » pendant la période de Noël pour des femmes en situation de précarité, Ressourceries Ephémères (Touleuses)
 - Renforcement de l'accompagnement numérique des personnes vulnérables : permanences d'accompagnement numérique d'aides aux démarches administratives en lien avec le PIMM'S, mise en place d'ateliers informatiques animés par des bénévoles à la maison de quartier des Hauts de Cergy et Un atelier proposé tous les mardis après-midi pour l'accompagnement numérique en maison de quartier des Linandes
 - Développement d'actions autour de l'égalité femmes-hommes : expositions, actions de sensibilisations, projections de films, conférences et débats
 - Les actions réalisées en matière de développement durable : sensibilisation des habitants aux enjeux de transition écologique par des actions de proximité (action « Nos quartiers raisonnent » ; semaine du développement durable...) et poursuite des actions déjà menées en 2021 à savoir « Les Genottes se mettent au vert », Troc aux plantes, le Jardin potager partagé de la maison de quartier des Touleuses, participation au World Clean Up Day

Les travaux de la salle de spectacle de la maison de quartier des Linandes se sont poursuivis en 2022 avec une remise en état de l'équipement qui devrait rouvrir au public courant 2023. Des solutions alternatives pour les utilisateurs (associations, syndicats, compagnies théâtrales, groupes musicaux) ont dû être trouvées. En fin d'année 2022, un nouveau local a été ouvert en remplacement du LCR du Ponceau, il se trouve juste en face et pourra répondre aux nombreuses demandes des associations de proximité.

5. Artisanat commerce et attractivité

Ces dernières années, le service a développé des liens avec les commerçants en instaurant un relais de proximité, il convient de le poursuivre.

L'activité commerciale est fragile (multiplication des m² de surface aux abords des pôles « historiques », modification des modes de consommer...) mais elle est un élément essentiel pour la structuration d'un parc résidentiel diversifié et qualitatif.

- Poursuite de la collaboration avec l'Essec pour la réalisation d'une étude relative à l'artisanat cergysois
- Renforcement des associations de commerçants qui sont des éléments essentiels pour la création du dynamisme commercial. L'accompagnement de la Ville peut se traduire par des accompagnements techniques et logistiques pour la mise en place des animations commerciales, ou par un accompagnement financier pour permettre la mise en place d'actions qualitatives et à forte valeur ajoutée
- Poursuite de la promotion des marchés forains en particulier celui des Hauts de Cergy
- Mise en place du label Cergy commerce qui a vocation de lier animation et attractivité en promouvant les commerçants du territoire engagés dans des démarches de qualité à l'échelle départementale tout en construisant une démarche d'accompagnement de monter en gamme des autres établissements

6. Marchés forains et foires

L'enjeu majeur de l'exercice 2022 a été le renouvellement de la DSP marchés forains

POLITIQUE PUBLIQUE AMENAGEMENT DURABLE

CA 2022	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	8 235 656 €	1 783 658 €
Investissement	2 305 626 €	1 407 509 €

1. ASL copropriétés

La mission ASL / copropriétés a pour objet de soutenir et d'accompagner les ASL et copropriétés en tant que gestionnaire des espaces communs et du paysage de Cergy et acteurs majeurs de la vie locale. De nombreux espaces ouverts à la circulation du public sont en effet propriété d'ensembles immobiliers dont l'entretien incombe au copropriétaires. La qualité de ces espaces et des copropriétés elle-même participe à l'image de la ville et au bien vivre de l'ensemble des Cergysois.

Onze copropriétés ont bénéficié en 2022 du fonds d'aides pour la réalisation de travaux : réhabilitation, résidentialisation, voirie et signalétiques pour un montant total de 125 887€.

2. Cadre de vie et espaces urbains

La mission « espaces Publics et qualité urbaine consiste en la préservation de la qualité du cadre de vie et des espaces publics. Cela passe par l'exécution des missions de propreté urbaine, de cadre de vie et de voirie.

Des opérations visant à améliorer la qualité de l'espace public ont été entrepris en 2022 concernant différents espaces :

- Service cadre de vie, créations 2022
 - Avenue de l'orangerie : création de 6 jardinières bois, coté école, plantation de pommiers d'ornement et de plantes vivaces
 - Rue de l'Espérance : création de 4 jardinières bois, plantation de magnolias à grandes fleurs et de plantes vivaces
 - Avenue des Genottes : création de jardinière bois pour fleurissement, plantation de plusieurs Lilas des Indes en cépée et demi-tige et création de rocailles paysagées
 - Avenue du parc (entrée du parc du prieuré /partie haute) : création d'une jardinière de fleurissement
 - Avenue des Raies : réaménagement paysager complet de l'avenue
 - Avenue du Centaure : Création d'un enclos pour pâturage hivernal avec abri sur l'espace verger de l'avenue + restauration du verger aux abords de l'enclos avec reprise des gabarits en taille fruitière pour l'ensemble des arbres
 - Place des linandes : plantation de massifs d'arbuste (protection abords copropriété)
- Voiries
 - Réhabilitation des chaussées, dalles ou terrasses bois et trottoirs sur l'ensemble de la ville :
 - Boulevard d'Erkrath,
 - Sente de la Rousselette,
 - Fil d'Ariane entre la Justice et les Chênes,
 - Place de la Halette,
 - Rue de la terminale,
 - Place du marché,
 - Avenue de l'Embellie,
 - Angle Ade l'avenue Mondétour,
 - Avenue de la Constellation,
 - Avenue des Genottes,
 - Rue Pierre Vogler,
 - Allée du bois de la Justice.
 - Ajout de bornes escamotables de contrôle d'accès, de gabions et de bornes anti béliet :
 - Au niveau du tronçon piétons rue du chemin de fer – rue du pas perdu et rue des 2 marchés,
 - Boulevard de la Viosne,
 - Rue des Chênes verts,
 - Parc du pas Saint Christophe,
 - Chemin de l'Ivraie,
 - Rue de la Prairie
 - Installation de panneaux de signalisations, de clôtures et de bancs de voirie sur l'espace public :
 - Quai des mariniers,
 - Coulée verte
 - Mise en place de ralentisseur, coussin berlinois et lyonnais au chemin des 4 saisons

- Création de place ou rampe PMR :
 - Aux Touleuses
 - Rue de la Musaraigne,
 - Avenue du jour,
 - Rue de la justice pourpre,

- Requalification, aménagement d'aire de jeux :
 - Place des chênes,
 - Parc Sébille (Lozère)

- Absorption en gestion au quotidien des nouveaux quartiers (Closbilles, Marjobert, plaine des Linandes en partie) concernant les sujets de propreté, espace vert, entretien de la voirie.

- Reprise du marquage réglementaire à divers endroits de la ville

3. Habitat et urbanisme durable

La qualité de l'habitat contribuant indéniablement à l'attractivité du territoire, les interventions menées consistent d'une part en l'accompagnement des copropriétés et ASL à titre préventif ou curatif et d'autre part en une veille de l'état et de la gestion du parc d'habitat social conformément aux orientations du PLHI.

En 2022, dans le cadre de la politique relative à la transition énergétique, des actions de sensibilisation ont été initiées avec une implication forte de la ville dans le programme national Recif et, visant à massifier la rénovation énergétique des copropriétés.

Pour l'habitat social, la ville a suivi avec attention, les incidences de la hausse de l'énergie dans les charges locatives et à exiger des bailleurs institutionnels, l'adoption de mesures en conséquence.

La veille mise en place pour l'habitat social, en lien avec les bailleurs et les locataires Cergysois, n'a pas d'incidence budgétaire significative contrairement aux actions développées sur le parc privé.

Afin de faciliter le bon fonctionnement et la bonne gestion et garantir ainsi la pérennité du bâti sur le territoire, les objectifs formulés en 2021 ont été renouvelés en 2022 avec une attention particulière sur les aspects énergétiques du patrimoine.

Les objectifs 2022 sont en continuité de ceux développés en 2021 :

- Suivi et soutien à l'habitat privé grâce à un programme de formation annuelle pour les conseils syndicaux et copropriétaires
- Accompagnement des copropriétés neuves – recours à un prestataire (ARC) pour faciliter en amont des livraisons d'immeubles neufs, une gestion saine de la résidence
- Plan de sauvegarde, OPAH et POPAC sur les copropriétés de la Bastide : poursuite du dispositif de rénovation de copropriétés en difficulté et de simplification foncière du quartier Bastide.
- Soutien juridico foncier et aide à la simplification d'entités juridiques complexes
- Suivi de l'habitat social : partenariat avec les principaux bailleurs sociaux et liaison avec les locataires en vue de garantir un confort dans les logements et une maîtrise des charges locatives

4. Hygiène et sécurité civile

La Ville a intégralement versé sa participation au financement du SDIS afin de garantir l'accès aux services de secours sur le territoire.

La Ville traite 2 à 3 fois par an par le biais de campagnes ses équipements et assure des traitements concertés à la demande afin de lutter contre les nuisibles dans l'espace public : dératisation, désinsectisation, désinfection.

-Les périls sont suivis dès que la Ville en a le signalement. La mise à jour du plan communal de sauvegarde a été commencé.

Un contrat avec la société SOLIHA a été engagé afin de surveiller la mise en location et la division des biens de la commune sur des secteurs particuliers.

Un inspecteur au niveau de l'unité salubrité et sécurité civile assure le suivi de la salubrité des logements.

5. La Transition écologique et énergétique

La mission « Transition écologique et énergétique » consiste à soutenir des actions et projets portées par la ville ou plus largement par les acteurs du territoire portant un modèle de développement durable qui renouvelant les façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. Les objectifs de cette mission transversale entrent dans plusieurs politiques publiques.

Cette mission s'articule en effet autour des 6 axes suivants (cf. feuille de route de mandat de la transition écologique)

1/ rénovation thermique et production d'énergies renouvelables

2/préservation de la biodiversité et aménagement durable du territoire

3/ consommation et production responsables

4/ mobilité plus durable

5/réduire les pollutions et les déchets

6/ sensibiliser et mobiliser sur le changement climatique

POLITIQUE PUBLIQUE SOLIDARITES ET INTERGENERATIONNEL

CA 2022	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	12 627 251 €	6 538 074 €
Investissement	1 615 651 €	654 406 €

1. Action sociale et solidarité

Les objectifs 2022 :

- Objectif 1 : Accompagner les personnes les plus précaires dans la transition énergétique
- Objectif 2 : Favoriser l'alimentation pour tous

L'accompagnement des personnes en difficulté recouvre :

- L'accompagnement des cergysois confrontés à des difficultés sociales

- L'accompagnement vers l'emploi des cergyssois très éloignés de l'emploi
- L'accompagnement des cergyssois en matière d'inclusion numérique

Accompagnement des Cergyssois confrontés à des difficultés sociales et soutien aux associations dont l'objet et leurs activités concourent au développement des solidarités sur la commune.

La ville a poursuivi son effort financier afin de lutter contre l'exclusion et la pauvreté à la fois par le biais de la subvention dédiée au CCAS mais aussi en soutenant très largement les acteurs associatifs intervenant sur le champ des solidarités (le Maillon, Appui les villageoises, Espérer 95, Secours Catholique, ASIFAM).

2. La coopération internationale

La mission « actions internationales » développe une politique de coopération décentralisée avec les villes de Thiès (Sénégal - 2006), Saffa (Palestine - 2006) et Hué (Vietnam- 2018) et, de solidarité internationale. Il s'agit à la fois d'inscrire résolument Cergy dans une dimension internationale d'échanges et coopération et, sur le territoire, tisser des liens de solidarité durables entre la population de Cergy et les pays dont un grand nombre de cergyssois sont originaires.

Les réalisations en 2022 ont été :

- Des ateliers artistiques avec des jeunes à Saffa en août 2022 et à Hué au collège Trần Cao Vân en octobre 2022.
- Les cours de français ont été renouvelés à Saffa afin de renforcer l'apprentissage de langue et envisager la venue d'étudiants en master à l'université de Cergy (CYU) dans le cadre de la convention tripartite entre la ville, l'université et le consulat de France à Jérusalem.
- Le projet d'échange de pratiques sportives et culturelles s'est finalisée cette année, avec une mission d'une délégation Cergyssoise à Saffa en juillet 2022, composée d'entraîneurs du Cergy Pontoise Football Club, de formateurs multisports de la FSGT et de l'association exæquo et d'élus de la ville de Cergy. Cette mission a permis de renforcer l'apprentissage pédagogique des entraîneurs et animateurs multisports de Saffa et des villages environnants. En complément de cette mission, la FSGT a organisé des temps de stages et de séminaires pour favoriser la rencontre entre les acteurs sportifs palestiniens, les techniques d'animations et la réflexion sur les politiques palestiniennes avec comme axe important : « la démocratisation des pratiques sportives ».
- A Cergy, 3 semaines de résidence artistique se sont déroulées au mois de mai 2022 dans le cadre du projet « L'Expérience du Chaos » où 4 artistes ont pu mener des ateliers au Carreau de Cergy à destination des cergyssois, et notamment des scolaires.
- En septembre 2022 la délégation d'Hué a pu rencontrer le maire de Cergy, les directions des sports, de la jeunesse, de la culture, visiter différents équipements, rencontrer CY Cergy-Paris, l'ENSAPC, la Chambre des métiers et de l'artisanat...
- En octobre 2022 la délégation de Cergy a pu rencontrer à Hué les autorités de la ville, les directions de la culture et du sport, de l'éducation, l'Université des Beaux-Arts, l'Académie de Musique, ainsi que différents clubs : Thái Nghi Đường / danse de la licorne, un club de danse Hip-hop et le club de Cerf-Volant de Hué

Le Festival des solidarités s'est tenu du 20 novembre au 4 décembre 2022. Cet événement est l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les actions internationales mises en œuvre par la Ville, mais également par les acteurs cergyssois qui interviennent aux quatre coins de la planète. (Associations de solidarité internationale, établissements scolaires, université et grandes écoles...). Cette année encore, le festival a

intégré, la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes en lien avec la chargée de mission égalité.

•

Les animations proposées s'inscrivent dans une démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale et permettent d'aller au-devant de nouveaux publics afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux internationaux actuels.

3. Egalité, droit des femmes et lutte contre les discriminations

La ville poursuit son engagement pour l'égalité et la lutte contre les discriminations au travers de réseaux partenariaux (comité égalité, coordination territoriale linguistique), l'organisation d'évènements ou la mise en place d'actions.

Les principales actions mises en place en 2022 :

- Coordination les différents réseaux et favoriser les initiatives des partenaires.
- Actions favorisant de manière transversale l'égalité Femmes Hommes dans la déclinaison des politiques publiques : distribution de sacs à pharmacie avec le violentomètre, ciné-débat sur l'éco féminisme, village santé à l'occasion du 8 mars...
- Mise en place d'un partenariat avec le Centre Europe Direct (Centre d'Information Jeunesse), pour des actions de sensibilisation au cyber harcèlement et au cybersexisme dans les collèges.

4. Emploi

Les objectifs 2022 :

- Développement d'actions d'aller-vers : permanences dans les maisons de quartier, ateliers collectifs animés par les conseillers en insertion professionnelle de la ville

L'objectif est d'accompagner les personnes en difficulté et les plus éloignées de l'emploi pour leur permettre d'accéder à un emploi ou à une formation, en levant de façon individualisée les freins à l'insertion professionnelle repérés, en lien avec les autres services de la collectivité.

Les axes d'intervention sont :

- Un accompagnement renforcé basé sur des entretiens individuels aussi souvent que nécessaire, un accès à un pôle ressources (postes d'ordinateurs, téléphone, documentation)
- Développer les clauses d'insertion dans les marchés de la ville et auprès des partenaires privés et développer les synergies d'action avec les partenaires publics et privés

L'accompagnement individuel est un gage de réussite nécessaire pour développer les parcours d'insertion des bénéficiaires et répondre aux différentes problématiques. Ainsi 101 personnes ont été accompagné en 2021.

Le service emploi insertion développe d'autres actions en vue d'une meilleure réinsertion professionnelle il s'agit :

Du bilan de compétence : Cette évaluation des aptitudes personnelles et professionnelles permet d'asseoir un travail de projet ou une entrée en formation,

La validation des acquis (VAE) permet de faire reconnaître son expérience professionnelle, syndicale ou bénévole, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

La participation au forum emploi intercommunal :

Le service emploi insertion participe à l'organisation du forum emploi intercommunal qui proposait 1000 postes, le service s'est mobilisé aussi sur le bus de l'emploi qui permet de sensibiliser la population au plus près des quartiers.

En matière de clauses d'insertion, près de 50 838 heures ont été réalisées en 2022, principalement autour des marchés de travaux ou de services passés par la ville.

5. Handicap et inclusion

Les objectifs 2022 :

- Elargir le partenariat en intégrant de nouveaux acteurs
- Augmenter la lisibilité de l'action de la Ville dans le domaine

✓ **Sensibiliser et favoriser l'inclusion dans le domaine du handicap**

Le déploiement de la politique en faveur de l'inclusion se traduit à travers l'ensemble des politiques publiques (petite enfance, enfance, ressources humaines, voirie, bâti...). En parallèle, la Ville mène des actions spécifiques de sensibilisation du grand public et de mise en réseau des acteurs locaux.

Les principales actions mises en place en 2022 :

- Semaine du handicap : sensibilisation aux handicaps visuels en milieu scolaire, soirées jeux adaptés, ateliers en LSF et découverte de l'handisport.
- Consultation de la commission communale pour l'accessibilité sur la signalétique du futur espace santé.
- Poursuite des réunions du collectif handicap réunissant les acteurs associatifs et institutionnels du territoire Cergysois.

✓ **Favoriser l'inclusion numérique**

Les objectifs 2022 :

- Diagnostic de la fracture numérique du territoire et évolution par rapport à 2019.
- Améliorer la visibilité des dispositifs pour les usagers.

Les enjeux inhérents à l'inclusion numérique :

- La diminution de « l'e-exclusion » des publics éloignés des usages du numérique,
- L'accompagnement à la digitalisation /dématérialisation des services publics/privés,
- L'autonomie des citoyens dans leurs démarches administratives,

Après une mise en pause de ces travaux liée à la crise sanitaire, le club du numérique (réseau des partenaires du numérique sur le territoire) a repris ses rencontres. C'est également le cas du Comité Technique de lutte contre la fracture numérique qui réunit les acteurs internes aux services de la ville.

Les principales actions mises en place en 2022:

- Ouverture d'un 3ème Pand@ à la maison de quartier des Hauts-de-Cergy.
- La mise en place de groupes de travail partenariaux par thématiques.
- Habilitation Aidants Connect des travailleurs sociaux.
- Expérimentation de l'outil PIX.

6. Intergénérationnel

Les objectifs 2022 :

- Réalisation d'un diagnostic de la population senior Cergysoise et de ses besoins afin d'affiner la programmation mise en œuvre
- Poursuite du programme d'action en tenant compte de la hausse de la demande particulièrement marquée sur certains évènements (thés dansants)

Face au phénomène de gérontocroissance particulièrement marqué à Cergy, la Ville met en œuvre un programme ayant pour objectifs de lutter contre l'isolement et de favoriser le maintien à domicile des seniors cergysois.

Les principales actions mises en place en 2022:

- Renouvellement du conseil des seniors : 25 membres représentant l'ensemble des quartiers de la ville ont été sélectionnés pour un mandat de deux ans. Ils ont travaillé en 2022 sur les axes communication et cadre de vie.
- Refonte de la communication en direction du public senior : nouvelle page du site internet et nouveau formulaire d'inscription à « Cergy seniors ».
- Extension du dispositif de transport à la demande : fonctionnement en journée continue du lundi matin au samedi midi.

7. Logement

Le service Logement et Accueil social participe et assure le suivi de la politique de peuplement du territoire cergysois en étant l'interface entre les demandeurs de logements et les bailleurs.

Il informe, oriente et/ou accompagne les administrés dans leurs différentes démarches, notamment sur des questions sociales.

Parallèlement, à travers la domiciliation, le service permet aux personnes « sans domicile stable » d'avoir une adresse administrative, pour y recevoir du courrier mais également pour valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

L'année 2022 a pérennisé un accueil du public sur rendez-vous uniquement, permettant ainsi un accompagnement individualisé et une harmonisation de l'information transmise. Ces modalités s'inscrivent dans la démarche interpartenariale engagée dans le cadre de « l'accueil social inconditionnel de proximité », améliorant la qualité du service public rendu à la population cergysoise.

8. Parentalité

Les objectifs 2022

- soutenir les initiatives locales dans le domaine de la Parentalité
- consolider et développer les services aux familles
- organiser la 2nde édition du Village des familles
- communiquer aux acteurs du territoire et aux familles les ressources qui existent.

La parentalité est une politique publique qui se décline sur la ville de façon transversale dans plusieurs domaines : éducation, petite enfance, jeunesse, culture, animation du territoire, social, santé, intergénérationnel. Elle est portée par la commune et par une multitude d'acteurs locaux institutionnels et du secteur associatif. La Ville s'est dotée d'une délégation et d'une mission parentalité pour poursuivre le développement de cette politique, apporter de la cohérence dans les actions, coordonner les acteurs, créer des synergies entre eux-ci au service des familles et avec les familles.

A titre indicatif, les actions menées en 2022 :

- Création du réseau parentalité de Cergy à partir d'un répertoire de 190 membres, répartis dans 40 structures associatives et institutionnelles et 14 services et directions municipales et mise en place d'une coordination des référents famille, des groupes thématiques, d'appui et d'accompagnement de projets et de pratiques pour un total de 23 groupes de travail
- « Le Village des Familles : être parents, prenons la pause » les 22 et 23 novembre 2022 sur le quartier des Linandes - Fréquentation : 472 personnes
- Versement d'une subvention à la Sauvegarde95 (service de l'ACEPE) pour la poursuite d'une permanence d'écoute et d'orientation psychologique à la maison de quartier Axe Majeur Horloge 3 heures par semaine
- Organisation d'une journée de sensibilisation à l'analyse de pratiques interculturelle avec l'association Ethnoart
- Préparation de l'ouverture de 2 nouveaux LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) avec les acteurs locaux, au LCR du Bontemps et au LCR des Linandes

9. Petite enfance

L'année 2022 a été marquée par :

- La mise en application des réformes nationales de la Petite enfance, passant principalement par la création des missions RSAI (référents santé et accueil inclusif) pour accompagner l'intégration des enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueil Petite enfance, et la mise en place du nouveau projet d'établissement en 3 volets (projet d'accueil, projet éducatif, projet social et de développement durable).
- La mise en place du règlement des attributions de place en crèche dans l'objectif de rendre transparentes les procédures d'accès au service municipal.
- La création du Point Conseil Petite enfance (PCPE) : instance multipartenariale (Ville, CAF, CD) à destination des parents et futurs parents en recherche d'un mode d'accueil PE.
- Le renouvellement de la Commission consultative de la Petite enfance (CCPE) : instance de consultation de parents d'enfants accueillis en crèche.
- L'organisation d'événements à destination des assistantes maternelles de Cergy employées par les parents
- La fermeture et le transfert des 20 berceaux de la crèche des Linandes vers la nouvelle crèche des 3 Fontaines, ouverte en 2021, pour permettre son fonctionnement à plein régime (à 60 berceaux).

10. Santé

Les objectifs 2022 :

- Mise à jour du diagnostic en lien avec les besoins des professionnels et des habitants et renouvellement du Contrat Local de Santé conformément au cadre défini par le futur Programme Régional de Santé – 3
- Ouverture de l'espace santé regroupant le Centre de santé associatif et la Maison Prévention Santé
- Poursuite du travail d'accompagnement des professionnels de santé

✓ **Favoriser la santé et la prévention**

La politique santé de la ville de Cergy a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé selon laquelle la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Elle se matérialise par la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé, le déploiement des Ateliers Santé Ville et le soutien à l'installation des professionnels de santé.

Les principales actions mises en place en 2022 :

- Déploiement du Contrat Local de Santé : 98% des 28 fiches actions ont été réalisés
- Déploiement des Ateliers Santé ville : 39 actions de prévention et promotion de la santé ont été menées dans les domaines de l'accès aux droits et aux soins, la prévention des maladies infectieuses et chroniques, la santé des jeunes, la santé de l'enfant et la parentalité, la santé mentale en lien avec le Conseil Local de Santé Mentale.
- Poursuite du travail d'accompagnement du centre de santé associatif et préparation du déménagement de la Maison Prévention Santé au sein du futur espace santé.

POLITIQUE PUBLIQUE RESSOURCES

CA 2022	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	18 652 752 €	84 495 908 €
Investissement	1 666 451 €	32 411 €

La politique publique Ressources regroupe à la fois :

- Des actions en direction des cergysois, en matière d'accueil et de démarches, ou d'archives municipales, de communication ou de participation citoyenne,
- L'ensemble des dispositifs et personnels permettant de faire fonctionner la collectivité, en termes de moyens humains, bâtimentaires, informatiques, financiers, juridiques, matériel, de communication interne et de gouvernance.

Les principales réalisations 2022 :

- En matière **d'accueil et de relation aux administrés**,
 - Labellisation de l'équipement Visages du Monde comme Maison France Services afin d'aider les cergysois à accéder aux services publics, notamment numériques, dans un objectif d'inclusion.
 - Démarrage d'une campagne pluriannuelle de reprise des concessions au cimetière communal.
 - Formation d'accompagnement de l'équipe d'accueil sur le thème de la qualité de l'accueil.
- En matière de **ressources internes**, externalisation de la gestion de la flotte automobile, renforcement de l'électrification de cette flotte, lancement d'une étude sur un magasin de stockage du matériel.
- En matière de **finances, d'achat, de commande publique et d'affaires juridiques** :
 - Mobilisation sur le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
 - Adaptation de la prospective budgétaire et des marchés publics aux chocs liés à l'inflation et aux augmentations du coût des fluides
 - Développement des achats durables et écologiques, des clauses environnementales, du réemploi et de la valorisation de nos biens
 - Organisation de 4 tours d'élections nationales (Présidentielles et législatives)

- En matière de **préservation et de développement du patrimoine**, réalisation du schéma directeur immobilier et énergétique et mobilisation sur le plan de sobriété énergétique au dernier trimestre pour faire face à l'augmentation des coûts des fluides
- En matière de **d'actions de sensibilisation des agents sur des pratiques éco-responsables** :
 - La lutte contre les perturbateurs endocriniens et notamment la formation des acheteurs de la ville (Cf. *charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" signée le 17 octobre 2022*)
 - Organisation d'animations ludiques de sensibilisation des agents sur la réduction des déchets et la fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés (couronne de Noël, bée-wraps etc.) soit près de 120 agents sensibilisés en 2022
 - Formation au développement durable et aux 17 ODD dans le cadre de la préparation du rapport développement durable 2022 (15 agents formés)
 - Elaboration d'un bilan carbone patrimoine et services afin d'établir un état des émissions de gaz à effet de serre de la ville (immobilisation, déplacements, intrants, numérique) et un plan de transition chiffré permettant de répondre aux obligations réglementaires (-55% de GES à réaliser entre 2012 et 2030)
 -
- En matière de **ressources humaines**
 - Organisation des élections professionnelles
 - Préparation de la dématérialisation des titres restaurants au 1^{er} janvier 2023, des expérimentations sur le nouveau logiciel de gestion des compétences, et du passage à une nouvelle version du logiciel paie
 - Préparation et vote des transferts croisés avec la CACP du Festival Cergy'Soit et de la Maison des Arts, ainsi que la mutualisation de l'aménagement urbain
 - Mise en application du nouveau cadre sur le temps de travail et le retour aux 1607h
- En matière de **travaux** :
 - Parvis de l'HDV : Création d'un mur de soutènement en gabion et roches calcaire (remplacement des anciens soutènements en osier) + plantation d'1 arbre et plantes vivaces.
 - Réalisation d'une cafétéria pour les agents au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville et d'un espace pour l'amicale du personnel et les organisations syndicales représentatives

POLITIQUE PUBLIQUE TRANQUILITE PUBLIQUE

CA 2022	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	3 321 498 €	38 549 €
Investissement PPI	267 167 €	5 250 €

En 2022, La Ville a poursuivi ses actions de proximité par la présence de policiers et de médiateurs sur l'espace public.

Création d'une Brigade de tranquillité nocturne déployée sur le terrain jusqu'à 2h du matin, particulièrement aux abords des 3 gares. Elle intervient en complément du centre de commandement de nuit mis en place en mai 2022 et du Centre de supervision urbain (CSU).

Les brigades de jour et de nuit de la police municipale ont pour mission de :

- Veiller au respect des arrêtés municipaux
- Lutter contre les nuisances étudiantes et les tapages nocturnes
- Sécuriser les abords des gares
- Assurer la logistique en cas d'intervention des pompiers
- Sécuriser les bâtiments municipaux
- Lutter contre les dépôts sauvages
- Lutter contre les vols
- Veiller au respect de la réglementation sur les enseignes lumineuses
- Assurer des contrôles routiers et la sécurité routière sur le territoire